

## Deux accusations contre Samson



Des accusations formelles contre l'ex-agent Robert Samson.

Robert Samson, ex-agent de la Gendarmerie royale, a comparu aujourd'hui sous deux chefs d'accusation qui découlent de l'explosion d'une bombe chez le président de Steinberg, Melvin Dobrin, survenue le 26 juillet 1974.

Samson a été accusé d'avoir fabriqué un engin explosif, un délit qui peut entraîner une peine de cinq ans et de l'avoir placé près de la maison Dobrin. Ce deuxième délit peut entraîner une peine de 14 ans.

L'avocat du ministère public, Me Fernand Côté, a déclaré qu'il n'avait pas d'objection à la remise en liberté de Samson en attendant son enquête préliminaire fixée au 12 novembre, pourvu que certaines conditions soient respectées.

Hier, l'ex-agent Samson avait été reconnu criminellement responsable lors de l'enquête du commissaire des incendies.

Des 41 hypothèses avancées, deux subsistent. Il s'agirait, soit d'une vengeance des briseurs de grève engagés par Steinberg en décembre 1973 et dont le contrat a été suspendu plus tôt que prévu, soit d'une intimidation de la part de William Obront pour que Steinberg achète sa viande.

L'enquête du commissaire est donc ajournée, parce que ce même Obront reste introuvable. — les détails, page D-16

### à lire

#### Tragédie des Eboulements

A l'ouverture de l'enquête du coroner sur l'accident d'autobus qui a fait 14 victimes, dans la côte des Eboulements, le 1er juin dernier, un témoin assis derrière le chauffeur a dit que celui-ci lui a déclaré que les freins ne fonctionnaient plus; d'autres personnes ont déclaré que le véhicule dévalait la côte à une vitesse inhabituelle.

page B-1

#### Assurance-automobile

Le directeur québécois du Bureau des assurances du Canada a invité le gouvernement à définir de nouvelles règles du jeu en matière d'assurance-automobile et a assuré les parlementaires de la collaboration pleine et entière des compagnies.

— page E-1

#### Superfrancofête

Le bilan factuel présenté hier par le président de la Société d'accueil montre que les grands objectifs qu'elle s'était fixés ont été dépassés. Ce bilan, pourrait influencer favorablement sur la décision de préparer une seconde Francofête d'ici deux ou trois ans.

— page A-3

#### United Aircraft

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Alastair Gillespie annonce que le rapatriement des opérations est commencé à la United Aircraft et que la compagnie l'a assuré que le travail sera plus considérable en 1975 qu'en 1973.

— page D-8



#### Armée

Le ministre de la Défense, James Richardson, a déclaré hier que les effectifs militaires du Canada seront réduits mais que les membres des Forces armées seront mieux payés et mieux équipés.

— détails, page A-2

## Ehrlichman accuse son ancien patron

WASHINGTON (d'après AFP, Reuter, UPI et PA) — John Ehrlichman, ancien conseiller présidentiel aux Affaires intérieures et à ce titre première personne en importance attachée à la Maison-Blanche après Bob Haldeman a affirmé, hier, par la bouche de son avocat, s'être fait avoir sur toute la ligne par le président Nixon qu'il accuse de lui avoir menti et de s'être servi de lui pour "sauver sa propre peau".

Le juge Sirica, de son côté, a décidé de tenir une audience aujourd'hui pour savoir si Richard Nixon devrait être appelé à témoigner ou s'il est trop malade pour le faire maintenant. La défense comme l'accusation ont demandé à entendre l'ancien président.

Accusé au procès du Watergate pour sa participation à l'étouffement de l'affaire du Watergate en compagnie de Bob Haldeman, John Mitchell, Robert C. Mardian et Kenneth Wells Parkinson, Ehrlichman affirme n'avoir jamais tenté d'étouffer ou de faire étouffer l'affaire du cambriolage du Watergate.

En même temps que le président Nixon, Ehrlichman accuse John Dean, ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, d'avoir monté de toutes pièces des accusations selon lesquelles, lui Ehrlichman,

aurait demandé à Dean de détruire des pièces à conviction et d'essayer d'obtenir des fonds de la CIA pour étouffer l'affaire, et lui aurait proposé d'acheter le silence des cambrioleurs. Dean avait demandé l'immunité pour devenir témoin de l'accusation lorsqu'il a senti qu'il deviendrait le bouc émissaire de toute l'affaire au printemps de 1973.

L'avocat de John Ehrlichman, Me William Frates, a déclaré: "En fait, John Ehrlichman s'est fait posséder par son patron qui se trouvait être le président des Etats-Unis". Lors qu'il a démissionné le 30 avril 1973, ce n'était pas une démission volontaire comme l'a assuré M. Nixon, mais une démission forcée. L'avocat a annoncé qu'il apporterait les preuves d'une conversation non enregistrée qui eut lieu ce jour-là entre Nixon et Ehrlichman. "John vous avez été ma conscience, mais je n'ai pas suivi vos conseils. C'est entièrement de ma faute. Si j'avais suivi vos conseils, je ne me trouverais pas dans la situation où je me trouve", aurait dit le président.

Le procureur adjoint chargé de l'affaire du Watergate, M. Richard Ben-Veniste, avait déclaré de son côté, lundi, que M. Nixon avait constamment exercé des pressions sur ses collaborateurs pour qu'ils "étouffent l'étouffement" et que les

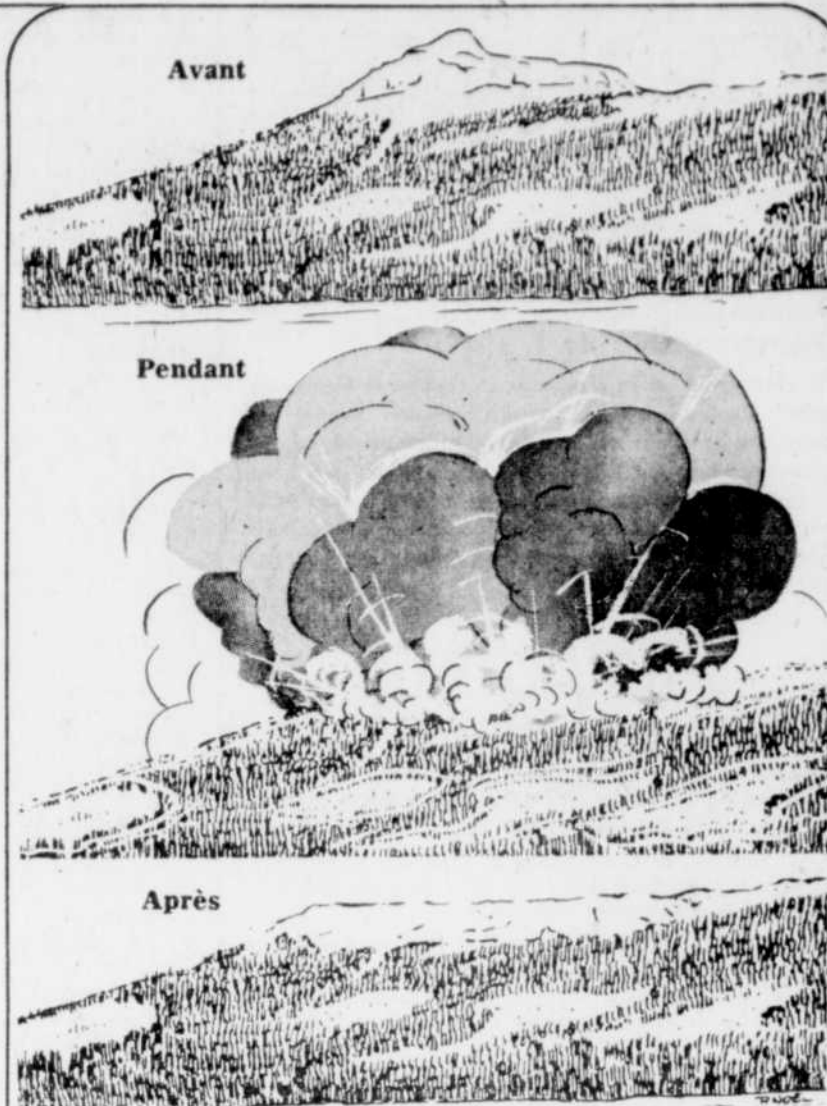
enregistrements des conversations présidentielles feraient la preuve de sa culpabilité.

En ce qui concerne Ehrlichman, son avocat a déclaré qu'il ne savait pas que Nixon et Dean étaient à ce point impliqués dans l'étouffement. Il a souligné que lors d'une conversation enregistrée qu'il eut avec Bob Haldeman, le président aurait dit à ce dernier que Ehrlichman ne savait absolument rien de toute l'affaire.

Ehrlichman n'aurait même pas été informé de l'existence du système d'enregistrement automatique des conversations tenues dans le bureau du président et ne put par la suite accéder aux bandes.

Ehrlichman a donc décidé de passer à l'attaque contre son ancien patron. Il ne semble pas cependant que les autres accusés, notamment Mitchell et Haldeman, ne soient pas prêts à partager le système de défense présenté hier.

D'autre part, dans une déclaration liminaire faite hier, l'avocat de Robert Mardian, ancien ministre adjoint de la Justice, a soutenu que son client avait joué un rôle minime dans l'affaire du Watergate et qu'il ne devrait pas figurer au banc des accusés.



## Le mont Wright a perdu son sommet

par Gilles OUELLET  
envoyé du Soleil

MONT-WRIGHT — Le sommet du mont Wright a sauté ce matin, peu avant 11h. Il s'agit de la plus spectaculaire explosion jamais faite dans tout le Nouveau-Québec.

Le dispositif pour procéder à ce dynamitage était en place depuis un certain temps, seul le mauvais temps aurait empêché l'explosion du sommet de la montagne aujourd'hui.

L'explosion de la calotte du mystérieux et très riche mont Wright revêt une grande importance parce qu'elle marque le début de la fin pour cette montagne qui contient 2,5 milliards de tonnes de fer.

Ce matin, avec 1,500,000 de livres d'explosifs à base TNT, la compagnie minière Québec Cartier a donc fait sauter 160 pieds du mont, soit 2,200,000 tonnes de roches et de fer. Sur le sommet, à 3,000 pieds d'altitude, où un vent très froid nous

transperce à longueur d'année, on peut trouver des pierres contenant du fer jusqu'à 40 pour cent.

Ce "spectacle" de quelques minutes s'est déroulé devant au moins un millier de personnes, coûte \$2,5 millions à la compagnie minière, propriétaire du mont.

Une route très large qui mène jusqu'au sommet de l'imposante montagne, le creusage de 265 trous, d'une profondeur de 100 à 160 pieds, pour planter la dynamite, et la grande quantité d'explosifs nécessaires ont grandement contribué à dresser une facture "millionnaire" à la compagnie pour cette entreprise. Les premiers travaux en vue de cette explosion remontent au mois de mai 1973.

Sous sa calotte qui a disparu, le mont Wright cache des réserves très riches. Aussi, la compagnie minière Québec Cartier prévoit-elle exploiter de 16 à 18 millions de tonnes de fer par année... pendant 75 ans!

## Québec songe aux Jeux olympiques d'hiver de 1980

Il est possible que la ville de Québec pose sa candidature pour obtenir les Jeux olympiques d'hiver de 1980. C'est ce qu'a fait savoir aujourd'hui le maire Gilles Lamontagne, dans un communiqué remis aux médias d'information.

Dans le communiqué, M. Lamontagne annonce que Québec a demandé un délai à l'Association olympique internationale afin d'avoir le temps nécessaire pour bien peser l'opportunité de poser une telle candidature

(Suite à la page 6, 3e col.)

## Tolérés par l'employeur, les "bras" imposaient leur loi au camp de LG-2

par Gilles BOIVIN  
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Grassement payés, les délégués de chantier de la FTQ-construction étaient le pivot d'un régime de protection et de collusion patronale-syndicale qui a été la cause directe des événements violents du 22 mars, au campement de LG-2, à la baie James.

Après quelques mois seulement, ce régime était pratiquement parvenu à imposer dans les faits le monopole syndical à la baie James et à eu pour effet de provoquer des explosions de violence régulières sur les chantiers et de fermer les portes du "projet du siècle" aux travailleurs professant ouvertement leur allégeance syndicale à la CSN.

Par le biais de l'embauche, avec la protection de hauts fonctionnaires des centres de main-d'oeuvre du Québec, et sous l'oeil complaisant de certains entrepreneurs géné-

raux, les délégués de chantier et agents d'affaires de la FTQ-construction étaient parvenus à imposer à force de "bras" leur loi sur cet immense chantier.

Ce "goonsquad", communément appelé les "bras" sur le chantier de LG-2, était composé d'une douzaine de délégués et agents d'affaires dont la moitié (six sur 12) disposaient de dossiers judiciaires relativement graves.

C'est du moins le début de preuve qu'ont livré les procureurs de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale, hier, à Montréal, à l'ouverture de la deuxième partie des témoignages sur les causes de la violence sur les chantiers de construction.

C'est en effet dans la même salle des locaux de la centrale de police, rue Parthenais, à Montréal, qui

avait été rendue célèbre lors du procès du felquiste Jacques Rose, que la Commission Cliche a démantelé ses pénates pour mener la

Autre texte  
en page A-3

deuxième partie de son enquête. De la mi-septembre au début octobre, les commissaires Cliche, Chevrette et Mulroneu avaient entendu une volumineuse série de mémoires à Québec.

Pour sa première journée, la commission a entendu deux témoins qui sont venus brosser un tableau de la situation à LG-2, avant la flambée de violence du printemps dernier. Il s'agit de MM. René Cayer et André Guitard, respectivement directeur de l'infrastructure à la Société de développe-

ment de la baie James (SDBJ) et responsable des relations de travail à LG-2.

#### Un scénario brutal

Le premier témoin, M. Cayer, a expliqué avec force détails (photographies et cartes à l'appui) à la commission l'essentiel de l'infrastructure mise en place pour permettre l'aménagement de la baie James (campement, ville, aéroport, routes, etc.).

Conduit par le producteur en chef de la commission, Me Dutil, l'interrogatoire de ce haut cadre de la SDBJ a porté en majeure partie sur la route de quelque 460 milles reliant la ville de Matagami aux campements de LG-2 et de Fort Georges.

Bien que le procureur n'ait pas indiqué clairement son intention, il semble que cette route ait eu une

importance stratégique très grande et qu'elle ait été utilisée par certains délégués de chantier pour "contingenter" la main-d'oeuvre dont l'allégeance syndicale était indésirable.

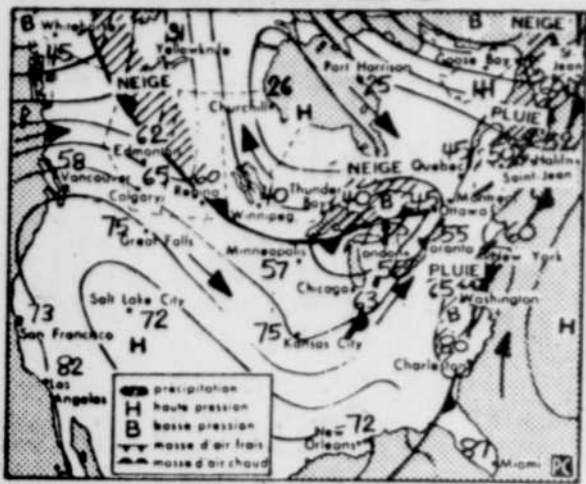
C'est cependant le responsable des relations de travail à LG-2, M. André Guitard, qui, dans un témoignage précis et truffé de multiples exemples pratiques, a brossé le tableau de la situation à LG-2 avant les événements de mars dernier. Interrogé par Me Lucien Bouchard, M. Guitard a témoigné pendant plus de quatre heures, citant des noms et ne craignant pas d'incriminer certains employeurs (notamment la firme Spino Construction) et un haut fonctionnaire du centre de main-d'oeuvre du Québec, M. Yves Bergeron.

(Suite à la page 6, 1re col.)

### sommaire

A Québec aujourd'hui	G-7
annonces classées	H-4 à H-14
Arts et lettres	G-6 et G-7
Bandes dessinées	H-14
Bridge	H-11
Décès	H-16
Economie-finances	E-1 à E-8
Famille	D-1 à D-5
Feuilleton	H-7
Horoscope	H-12
Mot-mystère	H-4
Mots croisés	H-8
Page documentaire	A-5
Patron	H-9
Sport	C-1 à C-7
Télévision	E-9

# MÉTÉO



## Temps varié et froid

Le Québécois devrait profiter de quelques heures de soleil aujourd'hui, mais une dépression venant du Manitoba amènera des nuages et probablement de la pluie dans l'après-midi. Le ciel devrait se dégager dans la nuit pour permettre au soleil de réchauffer un peu le temps demain. Les chiffres donnent le degré maximum pour la journée; les autres indications sont bonnes jusqu'au milieu de la journée.

## PRÉVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions de la province de Québec et de la vallée de l'Outaouais émises à Montréal par Environnement-Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Région de Chibougamau: nuageux et neige légère. Minimum 20 (-7 C.). Maximum 35 (2 C.). Jeudi: généralement ensoleillé.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie: nuageux avec neige légère. Minimum 25 (-4 C.). Maximum 35 (2 C.). Jeudi: généralement ensoleillé.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides: généralement nuageux avec averse en après-midi. Minimum 25 à 30 (-4 à -1 C.). Maximum 45 (7 C.). Jeudi: ensoleillé devenant nuageux en fin de journée.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec et de Trois-Rivières: ensoleillé puis devenant nuageux avec des averse en après-midi. Maximum 45 (7 C.). Minimum 25 (-4 C.). Jeudi: généralement ensoleillé.

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé puis devenant nuageux avec des averse en après-midi. Maximum 40 (4 C.). Minimum 25 (-4 C.). Jeudi: dégagement.

Régions de Rimouski, de Gaspésie, de Sept-Îles et de Baie-Comeau: généralement ensoleillé. Minimum 25 à 30 (-4 à -1 C.). Maximum 40 (4 C.). Jeudi: nuageux avec averse.

## TEMPÉRATURES

**TORONTO (PC)** — Voici les températures minimales et maximales signalées, mardi, dans les principaux centres nord-américains.

Vancouver	47	67
Edmonton	43	71
Regina	37	58
Winnipeg	28	49
Toronto	47	54
Ottawa	51	53
Montréal	53	56
Québec	45	56
Fredericton	50	65
Halifax	50	64
Charlottetown	48	70
Chicago	39	58
Detroit	42	53
Miami	73	85
Los Angeles	60	91
San Francisco	50	86

## La page d'histoire

par la Presse Canadienne  
Le mercredi, 16 octobre 1974

En ce jour, il y a 24 ans, en 1950, le comité judiciaire du Conseil privé de l'Empire confirmait une décision de la Cour suprême du Canada selon laquelle le gouvernement fédéral n'était nullement habilité à légiférer dans le secteur de la fabrication et de la distribution de la margarine.

1690 — Les troupes anglaises étaient refoulées par les forces françaises, à Québec.

1793 — La reine Marie-Antoinette était guillotinée à Paris.

1815 — Napoléon débarquait à Ste-Hélène.

1914 — Le premier contingent canadien débarquait à Plymouth, en Angleterre.

1942 — Un cyclone faisait 11,000 morts au Bengale.

1964 — Essai de la première bombe nucléaire chinoise.

## SOLEIL

MERCREDI  
Lever Coucher  
6.26 16.32

## MARÉE

MERCREDI  
Basse 3h00  
Haute 7h35  
Basse 15h00  
Haute 19h45

# Le Canada doit avoir une armée moins nombreuse et mieux équipée (Richardson)

Ottawa (d'après PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a déclaré, hier soir, que le Canada doit avoir une armée d'élite, moins nombreuse qu'en ce moment, mais mieux équipée.

Les membres devraient être à la fois bien payés, bien équipés, bien entraînés, bien logés, bien nourris, bien disciplinés, bien dirigés et bien motivés, a-t-il affirmé à la Chambre des Communes.

"En d'autres mots, une force d'élite, fière du travail qu'elle accomplit pour le Canada".

Cependant, le ministre croit que la seule façon de réduire le nombre de militaires est de diminuer les responsabilités de l'armée.

Il n'a pas indiqué comment cette diminution se ferait, mais il a déclaré, à la sortie des Communes, que deux solutions étaient à envisager: soit diminuer légèrement dans tous les secteurs, soit abandonner complètement une fonction.

Le Cabinet étudie actuellement la question, mais il est assez invraisemblable

qu'il choisisse d'abandonner une tâche complètement.

### Moins de soldats

Le nombre des militaires serait en ce moment inférieur à 80,000, alors que les forces armées ont officiellement droit à un personnel de 83,000, et qu'elles sont durement touchées par l'inflation.

M. Richardson a affirmé que le nombre des militaires ne sera pas en réalité coupé, mais que le recrutement sera ralenti, de sorte que seulement une partie des 8,000 ou 9,000 personnes qui quittent les rangs chaque année seront remplacées.

Le ministre a rassuré le personnel actuel, affirmant qu'il ne souffrira pas de la réduction. En fait, il en profitera, car l'argent épargné sur le recrutement ira à du meilleur équipement et de meilleures conditions de travail.

M. Richardson visitera bientôt les 950 soldats en poste à Chypre, et les 1,050 au Moyen-Orient, dans le cadre des Nations unies, et verra si ce nombre peut être réduit.

Le général Jacques Dextraze assistait au débat, de la galerie des visiteurs, mais a refusé de commenter les propos du ministre. Il a seulement dit que c'était au ministre de décider des activités à réduire au sein des forces armées.

Le mois dernier, le général avait écrit à ses troupes que l'armée ne pourrait remplir ses engagements si on en réduisait le nombre.

M. Richardson a dit, dans son discours, que le général Dextraze et lui-même étaient d'accord sur le fait que les forces sont surchargées de travail, et qu'une réduction en nombre entraînerait inévitablement moins de responsabilités.

Le ministre a nié les rapports voulant que son budget ait diminué. En fait, répond-il, le ministère a dépensé \$100 de plus que ses prévisions budgétaires, mais l'inflation a empêché de réaliser tous les programmes.

Il a dit que la répartition actuelle du budget, dont 67 pour cent va au personnel et 11 pour cent à l'équipe-

ment neuf, doit être changée.

Le contre-amiral D.S. Bowl, commandant des forces navales, a lui aussi affirmé que les forces doivent conserver leur niveau actuel.

Le général Dextraze et lui-même affirment que le personnel doit travailler plus longtemps pour compenser le manque d'hommes. Il n'est pas rare qu'un soldat travaille 58 heures par semaine, et un marin, 85 heures lorsqu'il est en mer.

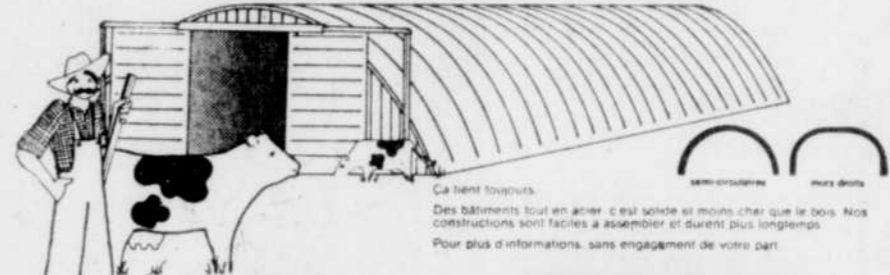
Par ailleurs, les employés du ministère de la Défense nationale affectés au dépôt de munitions des Forces armées à Renous, au Nouveau-Brunswick, tiendront une manifestation samedi prochain, en guise de protestation contre la fermeture éventuelle du dépôt. C'est ce qu'a annoncé un porte-parole du syndicat des employés de la Défense nationale.

Plusieurs de leurs camarades d'autres régions du Canada font face à une menace semblable, en raison des coupures budgétaires ordonnées par le ministère de la Défense nationale, en vue de combattre l'inflation.

Les protestataires, qui pourront compter sur l'ap-

## ça tient toujours...!

35 arches — 1 grande porte double — 2 murs — 1 porte de service  
1 ventilateur — 4 cornières doubles



**SPECIAL D'AUTOMNE**  
\$5,490.00

Bâtisse 40' x 70',  
14'4" de haut  
Livraison immédiate



LA COMPAGNIE D'ACIER ARCHIDROME  
580 St-Grande-Allee, Suite 415, Québec, P.Q. (418) 524-4815

Nom: \_\_\_\_\_ Tél. No. \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Je suis intéressé dans une bâtisse du type suivant:  
Largeur: \_\_\_\_\_ Longueur: \_\_\_\_\_ Dimensions de la porte: \_\_\_\_\_

## L'Onu paiera \$650,000 par mois aux forces canadiennes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a accepté une formule en vertu de laquelle les Nations unies paieront mensuellement une somme de \$650,000 pour le maintien du contingent canadien au sein de la force internationale de paix au Moyen-Orient.

Cette somme représente \$500 par mois pour l'entretien de chaque soldat et \$650 pour chaque spécialiste.

Un porte-parole du gouvernement canadien a déclaré que celui-ci est très heureux de cet accord et qu'il se serait sans doute satisfait d'une moyenne de \$300. Cette somme ne fait pas partie du salaire régulier des militaires, mais couvre les frais d'éloignement, de transport, et ainsi de suite.

Le Canada n'a pas exercé de pression spéciale sur cette question, étant satisfait du seul fait qu'il y ait un dédommagement quelconque.

Quelques pays réclamaient une compensation équivalente à la paie totale des militaires, en plus des dépenses. A première vue, certains pays auraient tiré profit d'une telle formule, mais ils répondent à cela qu'ils font un grand sacrifice en envoyant des hommes bien entraînés hors de leur pays. Ces affirmations n'ont pas étouffé toutes

rumeurs de "profits invisibles" de la part de certains bénéficiaires.

La prime supplémentaire pour les spécialistes se

justifie par la plus grande nécessité de ces derniers pour leur pays d'origine, et l'armée canadienne, par exemple, souffre de ces pertes à un moment où elle en aurait besoin.

## Du Neuf en Projet?

Plusieurs styles en vogue pour vous.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS BAS PRIX ET DE LA QUALITE



504 de la Canadienne - Limoilou  
Québec 529-9488

**les canadiennes anglaises**

Directement d'Angleterre, elles passeront l'hiver confortablement à Québec. En voici deux à accueillir chaleureusement.

Celle de gauche: en vraie laine façon loden. Boutonné de cuir et de corne. Glissière sous patte. Capuchon détachable. En beige, en LONG et en tailles 40 à 44. \$110.

Celle de droite: en gros velours côtelé doublé de faux mouton. Zippée sous patte boutonnée de cuir et de corne. Capuche à même. En beige moyen et en tailles 36 à 44. \$125.

**simons le trentième et un**  
pour homme/placé ite-foy

## Quorum proposé de 50 députés aux Communes

OTTAWA (PC) — M. Stanley Knowles, député néo-démocrate aux Communes, souhaite que les députés fédéraux augmentent la proportion de leur temps consacré aux sessions.

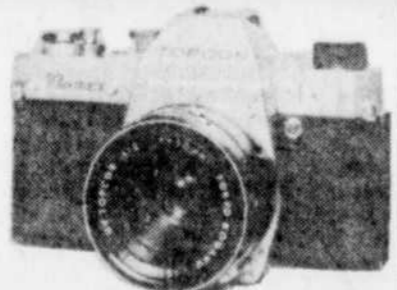
Le député a proposé, dans un projet de loi privé déposé hier, que le quorum nécessaire aux Communes soit porté de 20 à 50 membres.

## Le "TOPCON Unirex"

Un appareil réellement passionnant qui vous fournira de formidables photographies avec rapidité, simplicité et précision.

PRIX DE LISTE \$269.95

SPECIAL \$199.95



## G.P. PHENICIA

2750, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy - 651-6732

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.



M. Richard Drouin, président de la Société d'accueil du Festival international de la jeunesse francophone, alors qu'il faisait connaître hier après-midi le bilan officiel de la Superfrancofête.

## La Superfrancofête a dépassé ses objectifs, selon un bilan factuel

par Benoît LAVOIE

Ce n'est qu'en octobre 1975, au cours de la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, qu'on décidera si la Superfrancofête doit se perpétuer.

Cette conférence, qui se déroulera à l'île Maurice, un des pays participants au Festival international de la jeunesse de Québec, aura principalement comme but de discuter du bilan québécois et de jeter, si possible, les bases d'un deuxième festival international, qui pourrait se dérouler au Sénégal ou en Belgique, dans deux ou trois ans.

C'est ce qu'ont déclaré hier MM. Richard Drouin et Pierre Lefrançois, respectivement président et directeur général de la Société d'accueil de la Superfrancofête, en présentant à la presse le bilan de la manifestation de l'été dernier.

### Objectifs dépassés

Ceux-ci, ainsi que les autres responsables de la société d'accueil, participeront à Paris, la semaine prochaine, à une session d'évaluation convoquée par l'Agence.

Évaluation fondée sur le bilan très factuel qu'ont fait les dirigeants de la Société d'accueil.

"Globalement, la Société d'accueil estime que les grands objectifs qu'elle s'était fixés ont été atteints, voire dépassés. Événement international, le festival l'a bien été, qui a regroupé à Québec les délégations de 25 pays et a été suivi par une centaine de journalistes étrangers.

"Le festival a d'autre part connu une participation populaire record, puisque plus d'un million de spectateurs ont été dénombrés dans ses différentes activités".

En conclusion, on note l'engouement particulier qu'a fait naître cette rencontre. "En manifestant sa ferveur de mille façons, la population de Québec, qui recevait pour la première fois autant de pays si diversifiés, autant de nouveaux amis, a su elle aussi faire de la Superfrancofête cet événement qui en aura enthousiasmé plus d'un. La participation populaire inespérée que toutes les activités ont su attirer est à l'origine de cette extraordinaire atmosphère d'amitié et de complicité mutuelles qui a caractérisé le Festival international de la jeunesse".

### Quelques accrochages

La satisfaction de la Société d'accueil devant le travail accompli ne l'a quand même pas empêché de noter certaines ombres au tableau ensoleillé de cette première manifestation.

Première difficulté, la contrainte du temps, la Société estimant qu'il lui aurait fallu quelques mois de préparation de plus pour mener cette entreprise. Il y eut aussi l'aspect financier.

"Au moment où les deux gouvernements québécois et canadien ont créé la Société d'accueil et l'ont dotée d'un budget de \$1,400,000, le coût réel d'un festival de cette ampleur ne pouvait encore être mesuré. La Société d'accueil a donc dû ajuster son action en fonction

d'un budget qui s'est vite révélé trop serré".

On anticipait en mars dernier un déficit de quelque \$150,000, déficit qui était prévu pour chiffrer quelque \$300,000, après un budget supplémentaire adopté en juillet.

Officieusement, les dépenses auraient englouti \$2,8 millions, pour des budgets de \$2,5 millions. La différence serait comblée par les gouvernements du Canada et du Québec.

"Les états financiers certifiés de la Société ne pourront être terminés avant novembre ou décembre 1974. Mais si l'on tient compte du budget révisé et du budget supplémentaire incluant le déficit budgétisé, la Société d'accueil n'aura guère dépassé son budget que de 2,5 à 3 pour cent".

L'accrochage majeur signalé par la Société d'accueil et qui a d'ailleurs fait la manchette au cours du festival fut l'affaire de l'atelier-théâtre de Claude Régy, la pièce "Les Nègres", qui dut être contremandée, plusieurs pays ayant jugé la pièce trop engagée et décidé de retirer leurs comédiens.

"Échec si on considère le double point de vue du comédien frustré et du spectateur privé de ce spectacle unique, l'aventure de "Nègres" est une réussite si on considère que des comédiens des quatre coins du monde ont vécu ensemble, travaillé pendant huit semaines et réussi à donner forme à un spectacle inédit", estime le rapport.

La Société d'accueil du premier Festival international de la jeunesse francophone sera dissoute vers la mi-novembre, une fois qu'auront été réglés les dossiers administratifs. Créée en juin 1973 par les deux gouvernements, elle a mobilisé au plus fort de ses activités quelque 464 permanents dont une dizaine restent encore en fonction.

Voici enfin quelques statistiques officielles compilées par la société d'accueil, qui a insisté notamment sur la participation massive de la population tout au long de cette dizaine de chants, de danses et de rencontres:

- 1,248,850 entrées ont été enregistrées sur les nombreux sites du festival, dont 460,000 devant la Grande scène extérieure des Plaines d'Abraham, là où Charlebois-Vigneault-Leclerc ont attiré 125,000 spectateurs le soir d'ouverture.
- 770 activités distinctes ont été programmées par la société, dont 339 impliquant des délégués et 275 des groupes associés.
- 112 spectacles de tous genres ont été présentés au public; 14 records nationaux ont été battus en athlétisme et 24 délégations nationales ont été reçues par autant de villes et villages de la région de Québec.
- 663 personnes ont travaillé à la couverture du festival: 558 venaient du pays et 105 de l'étranger. L'infirmerie de l'université Laval a soigné 1,900 délégués et 190,000 visiteurs ont bénéficié d'un refuge grâce au comité de logement du festival, qui a fonctionné 24 heures par jour pendant un mois.

## Un témoin parle de "collusion" avec la FTQ

par Gilles BOIVIN  
envoyé du Soleil à Montréal

MONTREAL — Le coordonnateur du Centre de main-d'oeuvre du Québec responsable des activités de recrutement pour la baie James, M. Yves Bergeron, aurait volontairement et intentionnellement retardé les opérations du centre du CMOQ pour favoriser les membres de la FTQ-Construction.

C'est du moins ce qu'a soutenu, hier, devant la commission Cliche, le responsable des relations de travail à LG-2, à la baie James, M. André Guitard.

Selon M. Guitard, il serait plus juste de parler de "collusion" entre M. Bergeron et le local 791 de l'Union des opérateurs de machinerie lourde que d'inefficacité réelle des Centres de main-d'oeuvre du Québec.

En outre, le responsable des relations de travail à LG-2 a révélé devant la commission que le même fonctionnaire du CMOQ, M. Bergeron, l'avait personnellement menacé s'il poursuivait dans ses tentatives de "court-circuiter mon système".

A la suite d'actions entreprises par M. Guitard pour obtenir une main-d'oeuvre que le CMOQ tardait à lui fournir, le coordonnateur du centre aurait déclaré: "Je suis bien accoté. J'ai des amis chez les députés et les ministres... On va s'occuper de toi."

Ce à quoi M. Guitard répondait: "D'autres ont essayé avant toi d'avoir ma peau. Ils ont manqué leur coup."

Réplique de Bergeron, toujours selon Guitard: "Ces fonctionnaires n'ont pas ma stature..."

Trois mois plus tard, le président de la SDBJ, M. Robert Boyd, recevait une lettre du même M. Bergeron qui se plaignait des agissements inopportuns du responsable des relations de travail à LG-2, M. Guitard. Après enquête, la lettre n'eut pas d'autres suites.

### Retard douteux

Pour étayer ses accusations contre le fonctionnaire du Centre de main-d'oeuvre du Québec, M. Guitard a expliqué que les procédures d'embauche postérieures aux événements de mars à LG-2 prévoyaient deux façons de faire: une procédure de nomination et une procédure de réquisition ouverte.

Dans le premier cas, il s'agit d'une procédure permettant à un employeur de faire appel à ses employés et ex-employés sur d'autres chantiers. Dans ce cas, le Centre de main-d'oeuvre ne fait qu'aviser les individus en question.

Dans le second cas, il s'agit d'une réquisition de personnel sans mention de noms. Ces demandes de personnel étaient alors acheminées au bureau de Montréal du Centre de main-d'oeuvre du Québec. Les services de M. Bergeron se chargeaient alors de les acheminer vers les bureaux régionaux pour être remplis.

Dans le cadre de cette procédure, le Centre de main-d'oeuvre devait

fournir le personnel dans les 21 jours, sinon l'employeur pouvait désigner lui-même les personnes qu'il voulait engager.

Dans cette deuxième procédure, les centres de main-d'oeuvre devaient alors respecter les critères suivants:

- 1— priorité d'embauche aux autochtones (Indiens et Esquimaux);
- 2— priorité aux travailleurs des régions avoisinantes des travaux de la baie James;
- 3— travailleurs des autres régions.

Sur le premier critère, M. Guitard soutient que les Centres de main-d'oeuvre, sous la direction de M. Bergeron, ont failli à leur travail et leurs responsabilités en ne remplissant pas par des autochtones quelque 60 à 80 postes qui auraient pu être occupés par ces derniers entre le 3 octobre 1973 et le 21 mars 1974.

Quant au deuxième critère, les agents de main-d'oeuvre de l'Est du Québec se seraient plaints que M. Bergeron les faisait jouer "à la boîte à lettres". Selon M. Guitard, les services de M. Bergeron, à Montréal, indiquaient aux bureaux régionaux les noms des travailleurs qui devaient aller à la baie James plutôt que de laisser les bureaux régionaux choisir à partir de leurs propres listes.

Quant au rôle général du Centre de main-d'oeuvre du Québec, M. Guitard cite l'exemple de la firme Spino Construction qui a dû procéder elle-même à l'engagement d'une vingtaine de foreurs parce que le CMOQ avait mis plus d'un mois et demi (en dépit de la règle de 21 jours) pour lui fournir seulement la moitié des travailleurs demandés, en dépit de multiples représentations auprès de M. Bergeron.

C'est d'ailleurs à la suite de la décision de la firme Spino de procéder elle-même à l'embauche d'une vingtaine de foreurs que M. Bergeron aurait menacé M. Guitard de représailles pour avoir "court-circuité" son système.

## Margaret sera du voyage

OTTAWA (PC) — Margaret Trudeau accompagnera son époux à Paris, durant sa visite dans la capitale française, la semaine prochaine.

Courtney Tower, attaché de presse du bureau du premier ministre, a confirmé, hier, que Mme Trudeau, qui a récemment été hospitalisée pour ce qu'elle a appelé "un stress émotif profond", voyagera avec son mari.

## La France veut faire un succès de la visite de Trudeau

par Donald DOYLE  
du bureau du Soleil

OTTAWA — Le gouvernement français fera tout en son pouvoir pour que la visite du premier ministre Trudeau à Paris se solde par un succès.

C'est du moins la conviction que l'on a acquise au cours des dernières semaines dans les milieux gouvernementaux canadiens.

Moins d'une semaine avant le départ de M. Trudeau pour Paris, on est donc très loin du climat de crise qui a prévalu en 1967 et des non moins célèbres querelles qui l'ont suivi.

Se remémorant toutes ces années et entrevoyant le pas qui sera bientôt franchi, un informateur gouvernemental n'a pas craint d'affirmer hier: "Tous les indices fournis jusqu'à maintenant par les Français portent à croire que la visite sera un succès et qu'il sera désormais possible d'entretenir des relations qui seront bénéfiques pour les deux parties en cause."

Il est d'ailleurs significatif que le premier ministre Trudeau ait décidé d'effectuer deux et non pas une seule tournée en Europe; tout aussi significatif est le fait que le chef du gouvernement canadien ait choisi Paris comme première escale.

Cette seconde tournée qu'il effectuera plus tard, mènera le premier ministre en Italie, au Royaume-Uni, en Allemagne de l'Ouest et dans les Pays-Bas.

M. Trudeau sera également l'invité d'honneur d'un dîner offert par le président, de même qu'il assistera à une réception offerte par le secrétaire général de l'OCDE. Finalement, le premier ministre se verra remettre une médaille à la Sorbonne.

Mercredi midi, le chef du gouvernement canadien quittera la capitale française à destination de Bruxelles. Il s'entretiendra la journée même avec le président belge et il assistera en soirée à un dîner offert en son honneur.

Le lendemain, M. Trudeau discutera avec le se-

crétaire général de l'Otan, de même qu'avec celui qu'on appelle le ministre des Affaires étrangères du Marché commun, M. Soames. M. Trudeau rentrera au pays vendredi, en fin de journée.

sifier ses contacts et ses marchés, notamment avec l'Europe et le Japon, de façon à n'être pas éventuellement coincé entre de puissants blocs économiques.

Soit dit en passant, des

ainsi il faut s'attendre à ce qu'il insiste tant auprès de ses interlocuteurs français que de ceux du Marché commun sur la fragilité des structures commerciales.

M. Trudeau fera égale-

sage du premier ministre japonais Tanaka.

On se souviendra qu'à cette occasion, M. Trudeau a longuement insisté sur les avantages que le Japon pourrait récolter de la technologie canadienne.

Dans l'optique d'une source gouvernementale, les Européens, exception faite des Britanniques, ont trop souvent tendance à ignorer ce qui se fait ici ou à l'inverse à ne voir que ce qui se fait aux États-Unis.

Au chapitre de l'immigration, le chef du gouvernement canadien fera part de l'intérêt que son cabinet porte aux immigrants francophones. Dans cette veine, il demandera l'autorisation d'ouvrir un consu-

lat à Strasbourg, histoire d'établir une présence canadienne dans cette région et de faciliter la tâche à ceux qui voudraient venir s'établir ici.

Sur le plan concret, il ne faut pas présumer que le voyage de M. Trudeau se traduira par la signature de traités ou d'accords importants.



Le fossé France-Canada, c'était le temps de De Gaulle (à gauche) et de Pearson (à droite). Avec Pompidou (deuxième à gauche) et Trudeau (deuxième à droite), ce fut le long processus de

rapprochement, 1968-1974. La venue de Giscard d'Estaing (au centre) à la tête de la république française, en mai de cette année, c'est le rétablissement de relations "amicales" entre les deux pays.

M. Trudeau arrivera donc dans la capitale française lundi prochain et il y restera jusqu'au mercredi. Pendant les quelque 50 heures qu'il passera sur le territoire français, il aura l'occasion de s'entretenir formellement en deux occasions avec le président Valéry Giscard d'Estaing et de discuter privément à deux reprises avec le premier ministre français Jacques Chirac.

Selon toute évidence, les questions économiques figurent au premier plan des préoccupations du premier ministre canadien.

Outre l'aspect "retrouvailles avec la France", c'est dans le contexte de la "troisième option" qu'il faut envisager cette tournée des principales capitales de l'Europe.

Essentiellement, il s'agit pour le Canada de diver-

sources gouvernementales soutiennent que cette "option" n'a absolument rien d'anti-américain; elle vise purement et simplement à améliorer la position canadienne à l'échelle mondiale.

Dans cette veine, M. Trudeau sera évidemment porteur d'un certain nombre de messages ayant trait aux intentions et aux politiques de son gouvernement.

Service de Rencontre  
**ANNA**  
Tél.: 525-4631  
Service de Distinction

Service d'Optique  
**Elite Itée**  
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE  
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.  
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396  
2, Edifice Place Québec 529-5883  
Gare Centrale d'autobus 529-4655  
1050, St-Jean, Québec 682-2292

entre deux tours de danse... un bien tendre milieu...  
**L'Entre-Deux**  
discobar discret à deux portes du "FIACRE" de Ste-Foy

## éditorial

# La chèvre de M. Séguin

Ceux qu'intéresse la chose municipale se rappelleront qu'en septembre 1972, le ministre des Affaires municipales d'alors, Me Maurice Tessier, avait asséné un véritable coup de matraque sur la tête de l'Union des conseils de comté en déclarant que ces organismes séculaires disparaîtraient purement et simplement de la carte administrative lorsqu'émergerait la loi régissant toutes les municipalités du Québec.

Pour M. Tessier, le phénomène irréversible de l'urbanisation forçait à constater que les conseils de comté, tels qu'ils étaient et selon le code municipal, étaient devenus complètement désuets et constituaient des structures administratives archaïques qu'il fallait mettre au rancart parce que ne cadrant plus avec l'évolution de la chose municipale. On connaît la suite immédiate: tollé de l'Union des conseils, discours de résipiscence du premier ministre et mise au rancart élégante du ministre Tessier, au profit de M. Victor Goldbloom, personnage très renommé pour son action onctueuse.

L'argument du vieux routier des affaires municipales qu'est Me Tessier s'expliquait facilement du fait que les conseils de comté ont été créés en 1855 et n'avaient, depuis lors et pas plus à l'heure actuelle, subi à peu près aucun changement. Conçus à une époque où le Québec était à 95 pour cent rural et où sa politique administrative était forcément morcelée, du fait de la faible densité de la population éparpillée sur des distances considérables et que les difficultés de communications rendaient encore plus isolées, ces conseils s'imposaient alors comme des centres fort importants de décision et d'administration, tant au niveau local que régional.

A cause de l'impact politique créé par la sortie de Me Tessier, le gouvernement s'appliqua à mettre du beurre sur les toasts des conseils de comté, en référant à la commission de la refonte de la loi, mais en continuant aussi à tenter de dérouler le processus de la fusion des municipalités, d'abord sur une base volontaire à l'aide d'avantages multiples et alléchants, puis, devant la réticence accrue des municipalités, sur une base de décret en vertu de la loi 276.

Or, les conseils de comté ruent de plus bel dans les brancards. Quatre volumes sur cinq de la commission de la refonte sont sortis et aucun ne parle encore d'eux. Au surplus, l'autre n'est prévu que pour la fin de 1975. Alors, on se dit: "On a eu la tête de Tessier mais le gouvernement pourrait avoir la nôtre." Le ministre Goldbloom intervient et déclare qu'il n'imposera plus de regroupement, une fois les fusions en cours achevées, et que la loi 276 sera amendée de façon à laisser aux contribuables eux-mêmes le droit de décider. Soupçonneux, les conseils de comté n'en affirment pas moins que la loi sur les fusions

Fais ce que dois

volontaires crée des municipalités urbaines ce qui affaiblit les conseils de comté. Ils perdent de plus en plus de revenus et, partant, de pouvoirs qu'ils voudraient, au contraire, voir l'Etat leur accroître, afin qu'ils servent comme mécanismes défectifs de la restructuration municipale du Québec.

A cause de raisons que l'on connaît bien, le gouvernement doit faire la belle devant les revendications renouvelées de ces organismes. Il n'ignore pas leur puissance politique en temps d'élection et, pour lui, cela demeure malgré tout fondamental. Mais il sait également que le morcellement des forces administratives au Québec doit disparaître et qu'un mouvement de fusion régional est nécessaire et inévitable tant au point de vue du mieux-être des citoyens que d'un meilleur développement économique des régions concernées. Aujourd'hui, bien que groupant quelque 1350 municipalités rurales du Québec, les conseils de comté ne représentent plus que 14 pour cent de la population et l'on peut comprendre qu'ils n'aient plus le même rôle à jouer que celui qui leur était dévolu, il y a 100 ans.

Et il est facile de déduire ce que le gouvernement a à peu près dans la tête lorsqu'il désire unifier les forces administratives municipales en conférant une plus grande autonomie et une force accrue aux municipalités, cette réforme visant à accroître principalement leurs revenus directs du champ de la taxe foncière scolaire. Même si le ministre Goldbloom dit qu'il suivrait les conseils de la Commission municipale, il n'ignore pas que celle-ci est par ailleurs consciente des impératifs que lui imposent les changements découlant de l'évolution sociale et économique du Québec et que, pour s'y soumettre, une certaine contrainte législative doit s'exercer, tout au moins sur les municipalités avoisinant les grands centres.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de pratiquer le regroupement à hue et à dia selon le bon vouloir et les intérêts particuliers pas plus que de brimer ceux-ci ou abolir des traditions au nom sacro-saint d'une réforme en profondeur de la gestion municipale. Il s'agit d'admettre que le rural devenant de plus en plus urbain, la tâche du gouvernement d'assumer ses responsabilités en matières d'affaires municipales devient de plus en plus complexe, surtout en matière de ressources financières. Et s'il doit assumer ces responsabilités de façon plus resserrée avec les institutions municipales, on ne voit pas ce que viendraient faire là-dedans les conseils de comté dans leurs structures actuelles. Changer ces structures n'en ferait plus des conseils de comté et équivaldrait à changer quatre trente sous pour une piastre.

Paul LACHANCE

## Instabilité en Italie

L'Italie est retombée dans les anciens démons des pays latins, l'instabilité politique. Elle tient à l'absence de longues traditions démocratiques, qui se traduit par un fractionnement exagéré des partis et par l'utilisation difficile des extrêmes. L'Italie est précisément installée dans cette position entre le parti communiste, à l'extrême gauche, le plus fort d'Europe, et un fascisme, à l'extrême droite, qui commence à montrer sérieusement le bout du nez. La marge de jeu reste donc limitée au centre, entre les démocrates-chrétiens et les diverses variations de socialistes. On a confié, encore une fois à un démocrate-chrétien, M. Fanfani, la tâche de résoudre ces contradictions.

Elles sont à l'heure actuelle d'autant plus accusées que les tensions économiques viennent les exacerber. L'Italie est parmi les grandes nations industrialisées dans les conditions les plus défavorables. Elle subit cette année un taux d'inflation de l'ordre de 20%, soit le plus élevé de ses partenaires du Marché commun, tandis que son produit national brut réel n'augmentera que de 2%.

Voilà un tableau qui contraste avec l'évolution économique de l'Italie depuis la reprise de l'après-guerre. De 1950 à 1960, ce pays a investi le quart de son produit national brut, ce qui a doublé le revenu par tête de sa population au cours de la même période. Au cours des dix dernières années l'économie italienne a connu un développement les plus marqués en Europe occidentale. Si bien que le niveau de vie des habitants de l'Italie du Nord se

comparait à celui de la France et de l'Allemagne occidentale. Le ralentissement présent ne peut que frapper davantage ses citoyens et provoquer le mécontentement dont la vie politique n'est pas épargnée.

La crise ouverte le 3 octobre par la démission du gouvernement de centre-gauche du premier ministre Rumor n'est qu'un épisode de malaise politico-économique qui frappe l'Italie. Au plan social les ouvriers se croient les victimes des mesures d'austérité adoptées pour lutter contre la montée des prix, d'autant plus que leurs syndicats sont politisés. Au plan politique, la révélation de l'ex-ministre de la Défense, M. Andreotti, au sujet de trois complots fascistes (extrême-droite) depuis 1970, n'a contribué qu'à envenimer les passions.

Les démocrates-chrétiens n'ont cessé en ce pays, depuis la fin de la dernière guerre, d'être le pivot des coalitions du centre. Mais, le cabinet Rumor est tombé du fait des divisions accentuées survenues entre les sociaux-démocrates (PSDI) et les socialistes (PSI) qui formaient la coalition avec les démocrates-chrétiens. Parmi ces derniers, on recourt à un vétéran, M. Fanfani, déjà quatre fois premier ministre, pour reconstituer une coalition fragile.

Contrairement aux autres grandes nations européennes, notamment la France et l'Allemagne, les démocrates-chrétiens sont toujours au cœur du pouvoir politique en Italie. Dans l'immédiat après-guerre, des démocrates-chrétiens comme De Gasperi en Italie, Adenauer en Allemagne et Robert



ALI ROCKEFELLER: "\$\$\$AME, OUVRE-TOI!"

## l'opinion du lecteur

### Les réformes à opérer dans l'industrie de la construction

Inutile de répéter ici tout ce qui a été dit et déposé devant la Commission Cliche par les différentes associations patronales et ouvrières et autres corps professionnels, au sujet de la situation anarchique qui sévit présentement dans l'industrie de la construction au Québec. Le tout a été publié dans les médias d'informations et le public scandalisé attend le rapport Cliche et l'intervention du gouvernement avec anxiété. La Commission Cliche qui avait été instituée pour faire enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans cette industrie, a recueilli à date suffisamment de témoignages inculpants pour faire un rapport complet, si non, intérimaire, au gouvernement provincial. Et ce rapport doit comporter des recommandations devant apporter non des cataplasmes, mais une solution globale aux problèmes que confrontent les relations patronales-ouvrières de cette industrie. — C'est une urgence d'intérêt non seulement pour les travailleurs, mais aussi pour la société tout entière. Aucune mesure législative actuelle du gouvernement Bourassa n'a l'importance de celle qui apporterait la solution aux problèmes des conditions et relations de travail dans l'industrie de la construction.

Ayant participé personnellement, au cours des années 1940, à mettre sur pied un régime de relations ouvrières-patronales dans cette industrie, — régime qui était alors encadré différemment de celui d'aujourd'hui, et ayant vécu depuis le nouveau régime, je crois, à cause de mes nombreuses expériences et de mon statut de retraité, être en position de proposer des solutions impartiales pour une réforme fondamentale et globale du système d'aujourd'hui, lequel système conduit à une baisse de l'emploi, à une baisse de la productivité, à la récession économique de la province ainsi qu'à des troubles sociaux graves.

Voici les réformes que je propose:

1- Abolir et rendre illégal les bureaux de placements des trois (3) Centrales Syndicales pour les remplacer par les bureaux provinciaux de main-d'oeuvre du

ministère du Travail qui sont au nombre d'environ 48.

Note: Je suis convaincu que 95% des travailleurs y feraient leur inscription en dedans de 15 jours, si le gouvernement annonçait fermement qu'à partir de telle date tous les employeurs devront passer par ses bureaux pour obtenir leur main-d'oeuvre, en particulier si les bureaux restent ouverts jusqu'à 22 heures pendant la période d'enregistrement.

2- Rendre illégal l'atelier syndical parfait (close-shop) inscrit dans toutes les conventions collectives, car cette close viole la liberté syndicale.

3- Légaliser et rendre obligatoire, sur demande d'un syndicat, la déduction des cotisations syndicales de la liste de paye en utilisant uniquement la Formule Rand; — ce qui ne viole nullement la liberté syndicale car, ceci n'oblige pas le non-syndiqué d'adhérer à l'Union mais uniquement à défrayer le coût d'administration de l'application des avantages obtenus lors de la négociation collective.

4- Rendre le cartel ouvrier obligatoire: c'est-à-dire que lorsqu'il existe 2 ou 3 syndicats chez un même employeur lors de la négociation d'une convention particulière, le cartel pour ces 3 syndicats deviendrait obligatoire pour la période de négociation; — ce qui donnerait plus de force et de cohésion aux travailleurs pour la négociation d'une part, et empêcherait, d'autre part, le maraudage et la surenchère préalable à la négociation. Donc, pas d'effervescence et diminution du danger de grève.

5- Abolir la présente Commission Provinciale de l'industrie de la construction, dont le bureau administratif est à Montréal, des que des structures patronales-ouvrières régionales (c'est-à-dire Association patronale régionale de constructeurs et Association (Conseil des métiers régional des ouvriers en construction) auront été mises en place dans chacune des 10 divisions administratives de la province, et ce, afin de négocier une convention collective régionale de travail dont l'extension juridique aurait lieu tel que le prévoit encore aujourd'hui

la loi de la Convention Collective des années 1940 qui n'a jamais été abrogée et qui travaille très bien. Ce qui donnerait lieu à la constitution d'un Comité Paritaire de l'industrie de la construction pour la division géographique, ici mentionnée. Ce Comité, étant plus près des travailleurs et des employeurs que la Commission de Montréal, faciliterait les contacts entre les parties et contribuerait à établir des relations mieux ordonnées. De plus, les deux parties seraient plus au courant de la santé économique de la région, de ses besoins, de l'aménagement de ses infrastructures, ainsi de sa capacité d'absorption des taux de salaires à être payés, ce qui serait plus conforme aux disparités économiques régionales. (Ce qui précède n'empêcherait pas de fixer des taux de salaires égaux à ceux de Montréal pour toute construction d'édifice de \$500,000 et plus.

Conclusion: — La protection du droit au travail est de la responsabilité de l'Etat. L'établissement de rapports humains et collaboration dans les relations patronales-ouvrières sont de la responsabilité des parties en cause. Nous savons que ces rapports humains et de collaboration ne s'imposent pas par une loi, mais il est du devoir et de la responsabilité du gouvernement d'établir un cadre, des structures, des mécanismes et une réglementation dans lesquelles ces rapports doivent s'exercer. Donc, le gouvernement Bourassa doit amender sa législation ouvrière en ce sens, afin de rétablir la paix industrielle dans la construction en particulier, sans quoi il ne peut y avoir de paix sociale.

René Harnegnies  
943 ave Painchaud  
Québec 6, P.Q.

### Les programmes télévisés se succèdent mais ne se ressemblent pas

Dimanche le 6 octobre courant, 6h p.m. "Politique Atout" au canal 11. Animateur: Jean Ducharme, invité: Gérard Pelletier.

Nous avons constaté que les journalistes présents ont pris garde de ne pas poser de questions trop embarrassantes à l'invité d'honneur si l'on excepte l'intervention du représentant du journal Le Soleil alors qu'il a fait mention des permis accordés à trois individus différents dans la région de Rimouski relativement à l'exploitation d'un câble communautaire; M. Pelletier a su éluder la question par un patinage de fantaisie qui n'a certes pas éclairé les téléspectateurs.

On aurait fort bien pu s'enquérir auprès du ministre s'il aurait pu jouer un rôle plus efficace, dans l'intérêt du consommateur, afin de freiner l'augmentation des taux demandés par Bell Canada. Également on aurait pu demander à ce Monsieur de bien vouloir élaborer davantage sur l'affirmation du printemps dernier à l'égard de Robert Bourassa qualifiant d'utopique la Souveraineté Culturelle de celui-ci, prétendant que ce n'était là qu'un slogan électoral lors des élections d'octobre 1973 afin de faciliter son élection. Mais passons.

Cinq heures plus tard, soit à 11h p.m., au poste TVA Canal 4, on nous présentait le programme "La Onzième Heure" animé par Mme Solange Chaput-Rolland et dont l'invité n'était nul autre que Claude Morin du Parti Québécois. A cette occasion, les deux journalistes et le religieux présents se sont évertués à démolir par tous les moyens imaginables la thèse indépendantiste préconisée par M. Morin. Nous avons vu l'animatrice abandonner son rôle d'arbitre pour appuyer les trois défenseurs fédéralistes, il ne fallait pas que le porteur de la rondelle se rende au but et enregistre un point. C'est un peu comme si, dans un

match de hockey, l'arbitre se rangeait du côté de la majorité pour écraser plus facilement la minorité. Quatre contre Un.

Mme Chaput-Rolland aurait pu éviter de donner ce spectacle indécrottable aux téléspectateurs connaissant déjà ses options politiques alors que dans une émission antérieure elle avait encensé Claude Ryan et les tenants du fédéralisme.

Si cette animatrice est dans l'impossibilité de s'en tenir à son rôle dans une émission qui pourrait s'avérer des plus intéressantes qu'on la remplace au plus sacrant par quelqu'un de plus compétent et de plus impartial pour le bénéfice des téléspectateurs. A bon entendre salu.

Ronald Roy  
465 - 49ème Rue Ouest  
Charlesbourg

### L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Gilles BOYER

# au-delà de l'événement

## Inflation

# Ford tente de mobiliser l'Amérique

par Yvette LAUDY

Le plan économique présenté, mardi dernier, au Congrès par le président Ford est une mosaïque de mesures où il est facile à chacun de trouver sa pierre d'achoppement et dont il sera difficile d'évaluer l'impact. Du flot de conseils — souvent contradictoires — dont il a bénéficié lors de la récente conférence économique au sommet et des réunions d'experts qui l'ont précédée, le président a dégagé une approche traditionnelle et prudente. Il faut dire qu'il n'a reçu aucune proposition vraiment originale et qu'il n'existe peut-être pas de solution radicale au problème de l'inflation.

Le public, de son côté, semble partagé quant à l'urgence de la situation. Il y a quelques jours, pendant qu'à Washington s'achevait la conférence au sommet, des centaines de protestataires manifestaient au centre de Los Angeles, conduisant dans les rues une "Conférence du Peuple". Ils voulaient faire savoir au président que les pauvres sont les plus touchés par l'inflation et ne peuvent plus serrer une ceinture qui est déjà au dernier cran.

Ce jour-là, le président avait demandé aux Américains d'échanger entre eux, et de lui envoyer, une liste de 10 moyens de combattre l'inflation et dix moyens d'économiser des ressources énergétiques. C'était une manière de faire participer le public aux décisions et les réponses sont arrivées par milliers à la Maison-Blanche. Par contre mardi dernier, une des grandes stations de télévision a préféré envoyer, à un autre canal, les téléspectateurs intéressés par l'annonce de son plan par M. Ford, plutôt que d'interrompre sa retransmission d'un match de baseball... On est donc loin de la grande panique de l'ère Roosevelt.

### Impliqués dans la lutte

En fait, toute la stratégie du président Ford repose sur la participation. Déjà, en obligeant tous les secteurs à prendre publiquement position lors des réunions préparatoires au Sommet, il les a impliqués dans la lutte. Rejetant l'intervention directe du gouvernement dans les affaires, le président a préféré créer de nouveaux conseils et comités qui auront toute



Jean-Pierre Lafont/Syoma

latitude pour l'étude des problèmes mais, peu d'autorité pour agir. Son programme est basé sur l'action volontaire.

Mercredi dernier, dans tous les quotidiens, les citoyens américains ont pu découper un coupon pour obtenir un badge rouge et blanc portant le mot WIN (gagner), signe du slogan "Whip Inflation Now", "Combattez l'Inflation Maintenant". C'est la grande mobilisation. Pour triompher de l'ennemi commun, les Américains doivent dépenser moins, ne pas gaspiller, abandonner leur voiture pour les transports en commun, la bicyclette ou la marche à pied. De son côté, l'industrie automobile doit présenter d'ici 1978 des moteurs consommant moins, ce qui achèvera de mettre fin à la "love affair" entre les Américains et leurs living-rooms roulants.

D'autre part, le président Ford a avoué aux journalistes, lors de sa troisième conférence de presse, que le gouvernement aurait pu être plus efficace en ce qui concerne le projet "Indépendance". Pour activer le mouvement, il a mis sous la direction du ministre de l'Intérieur, Rogers C.B. Morton, un programme qui doit, en priorité, réduire les importations de pétrole brut étranger, dont les USA dépendent actuellement pour 17% de leur consommation énergétique.

L'utilisation de vastes réserves de charbon (freinée jusqu'à présent par les environnementalistes), le développement des ressources de gaz naturel (qu'un prix-plafond empêchait jusqu'ici d'être rentable), l'exploitation des réserves militaires de pétrole en Californie et en Alaska (préservées pour les éventuels besoins de la Défense)... tout cela devrait diminuer les importations d'un million de barils par jour dès l'an prochain. Et si ce n'était pas le cas, prévient M. Ford, l'administration envisagerait des mesures plus draconiennes.

### Un sacrifice mineur?

Les problèmes des pauvres et des chômeurs ne l'ont pas laissé indifférent, a expliqué le président Ford à la presse, c'est pourquoi il a refusé d'imposer, comme il en avait été question, une taxe sur l'essence qui les aurait défavorisés.

Pour aider ceux qui perdront leur job

pendant cette période difficile, il propose une prolongation des allocations de chômage et la création d'emplois temporaires au sein de programmes pour l'embellissement des villes. Mais M. Ford n'est pas prêt à augmenter le budget fédéral d'un cent pour couvrir ces projets. Il insiste, au contraire, auprès du Congrès pour réduire les dépenses de cette année de cinq milliards de dollars. Il s'adresse donc une fois de plus au public, pour qu'en 1975, les familles qui gagnent plus de 15.000 dollars par an (7.500 pour les célibataires) et toutes les sociétés, paient 5% d'impôts supplémentaires. Une famille de quatre personnes paierait trois dollars de plus si ses revenus sont de 16.000 dollars et 42 dollars de plus s'ils sont de 20.000 dollars par an... un sacrifice mineur, insiste le président. Selon le ministre des Finances, William Simon, 28% des contribuables seraient touchés par cette mesure et, à première vue, ils ne sont pas trop récalcitrants. Quelques chefs de famille interrogés par CBS semblaient pleins de bonne volonté. Mais le sénateur Kennedy reflète

l'opinion d'une majorité de démocrates en rappelant que le système de taxation, jugé injuste, aurait dû être réformé depuis longtemps et qu'une surtaxe de 5% pour les contribuables de la classe moyenne n'arrangeait rien.

### L'ombre des élections

Les hommes d'affaires sont divisés quant aux conséquences économiques du plan Ford. Ce que le président enlève d'une main aux entreprises, il le leur rend de l'autre sous forme d'avantages fiscaux sur les accroissements de capitaux et en cas d'investissements en installations ou équipement, espérant du même coup aiguillonner la production et éviter les pénuries.

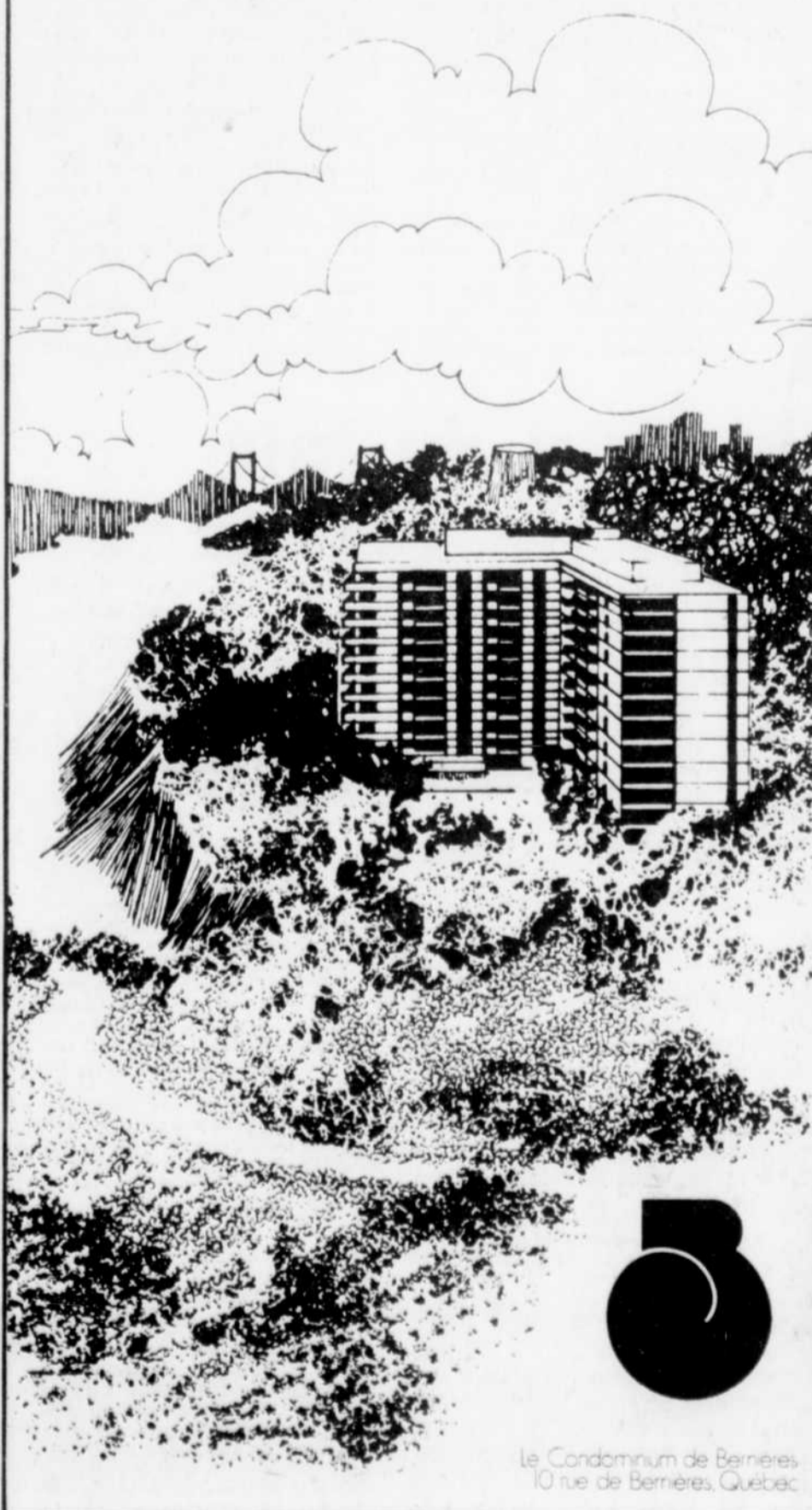
Et — peut-être pour démontrer qu'il ne favorise pas nécessairement le "Big Business" — il a réclamé des peines plus sévères pour la violation des lois antitrust. Quelques banquiers et hommes d'affaires, dont Henry Ford II, approuvent le plan qu'ils trouvent "juste". D'autres craignent qu'une réduction de la consommation entraîne un ralentissement des affaires qui provoquera plus de chômage...

Le plan du président Ford n'épargne pratiquement personne et ne plaît pas à tout le monde. Il est fort possible que la surtaxe et quelques autres propositions ne soient jamais adoptées au Congrès. Ses détracteurs accusent le président d'emprunter à Pierre pour payer Paul, de favoriser l'austérité au lieu de stimuler l'économie, de n'avoir pas osé envisager les réformes nécessaires pour briser la concentration de pouvoir de certains secteurs...

Il est probable que le plan n'est pas assez fort. Il est plausible que le président n'ait pas voulu aller plus loin pour ne pas faire de tort au Parti républicain à la veille des élections de novembre.

Mais devant les discordances de ton des experts de tous bords, les conseils pas toujours désintéressés, les pressions diverses, sa mobilisation générale a le mérite d'avoir su mettre tout le monde sur le pied de guerre. Et sa mosaïque de propositions pragmatiques est, pour dire le moins, une excellente base de discussion.

## INVESTISSEZ DANS UNE RÉSIDENCE SUR LES PLAINES D'ABRAHAM.



Devenez propriétaire de votre appartement dans l'un des cinq plus luxueux condominiums au Canada, le Condominium de Bernières, sur les plaines d'Abraham, au 10 rue de Bernières.

**LE CONDOMINIUM OU CO-PROPRIÉTÉ:**  
La formule du condominium ou de la co-propriété est la formule d'habitation la plus actuelle. C'est présentement un des investissements les plus sûrs et les plus profitables. Au lieu de débours pour un loyer, vous investissez dans un appartement qui devient votre (à partir de \$38.500, possibilité 90% de financement, au taux de 9 1/4% l'an).

**LA RÉSIDENCE:**  
Nos appartements sont de véritables résidences. Les plus récentes commodités y ont été prévues pour que vous vous en fassiez un chez-vous bien à l'aise, avec tous les avantages de l'unique, sans en supporter les inconvénients (4% - 5% - 6%, piscine panoramique, sauna, terrasse, jardin, salle de réception, insonorisation, climatisation, puit de contrôle).

**L'EMPLACEMENT:**  
Les plaines d'Abraham vous en connaissent la renommée, la beauté, la tranquillité. Faites-en votre parterre ou votre jardin. Le Condominium de Bernières est véritablement situé sur les plaines. Révez déjà à toutes les possibilités que vous proposent ces grands espaces à votre portée.

Sur demande, il nous fera plaisir de vous faire parvenir une brochure portant sur la formule de la co-propriété. Vous pouvez également nous appeler pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour prendre rendez-vous.

529-2559



Le Condominium de Bernières  
10 rue de Bernières, Québec

## La disette frappe l'Inde

(REUTER) — De nombreux Etats de l'Inde sont menacés de la disette dans les mois à venir.

L'absence presque totale de pluies de mousson, en août et en septembre, a provoqué une forte sécheresse dans une grande partie du nord du pays. Aux désastres naturels, s'ajoutent les facteurs économiques: flambée des cours mondiaux du blé et les faibles réserves en devises de l'Inde, le fait que certains négociants ont retenu leurs stocks de céréales dans l'espoir de faire monter les prix et, enfin, la misère même de la population qui n'arrive plus à se payer les rations ordinaires de riz.

Les autorités gouvernementales n'aiment pas beaucoup donner de détails sur la gravité de la situation, mais, selon les économistes et les observateurs bien informés, la récolte qui suit la mousson sera inférieure d'au moins 18 millions de tonnes par rapport à celle de 1973.

L'Inde a passé commande d'environ deux millions et demi de tonnes de céréales aux pays étrangers, et deux autres millions de tonnes sont probablement encore à livrer dans le cadre de contingents précédents. Mais il faut compter que le pays a besoin d'un minimum de cinq à six millions de tonnes.

Les autorités de New-Delhi se sont adressées au Marché commun européen pour obtenir un million de tonnes. Elles auraient aussi demandé un assez gros "prêt de céréales" à l'Union soviétique. En revanche, le gouvernement indien

serait peu enclin à solliciter de nouvelles livraisons de céréales à des conditions préférentielles auprès des Etats-Unis, car ce serait revenir sur une décision prise il y a trois ans de mettre fin à ces livraisons.

Ce qui rend la situation plus grave que lors de la sécheresse de 1972, c'est la disparition rapide des stocks.

### Disette ou pénurie

Les mots de famine et de disette apparaissent de plus en plus souvent dans la presse indienne, en dépit de l'affirmation du gouvernement selon laquelle il s'agit davantage d'une situation de "pénurie".

L'Etat le plus touché est le Bengale occidental où, cette fois, ce sont les inondations dans le nord du sous-continent qui ont détruit les récoltes.

A l'hôpital de Cooch Behar, on a fait état de la mort de 88 personnes qui ont succombé à la famine ou à des "maladies en rapport avec la sous-alimentation".

Dans d'autres régions du Bengale occidental cependant, la crise est dans une certaine mesure la faute de l'homme lui-même. La récolte de riz n'était pas particulièrement menacée, mais à cause de l'inefficacité des autorités de l'Etat, et du peu de désir des négociants d'écouler leurs stocks, un quart seulement des 600.000 tonnes nécessaires a été libéré sur le circuit de distribution gouvernemental.

# La garde nationale est prête à intervenir, à Boston

WASHINGTON (d'après UPI, Reuter, AFP et PA) — La Maison-Blanche a annoncé, hier soir, que le président Ford se refusait à dépêcher des troupes fédérales à Boston comme l'avait réclamé dans l'après-midi le gouverneur du Massachusetts, M. Francis Sargent, dans le but de faire revenir l'ordre à la suite des troubles raciaux qui se produisent depuis quinze jours dans la ville.

Par ailleurs, le gouverneur Sargent a mobilisé trois bataillons de la garde de l'Etat. Environ 500 policiers militaires spécialement formés pour faire face aux émeutes sont présentement cantonnés dans des manèges de Boston et des environs. Au cours de la seule

journée d'hier, sept étudiants blancs et un enseignant, blanc également, ont subi des blessures à l'école secondaire de Hyde Park.

Le président Ford, selon la Maison-Blanche, n'enverra pas de troupes fédérales, à moins que les moyens locaux s'avèrent insuffisants à contrôler les désordres créés par l'intégration forcée des écoles. Ces troupes, estime le président Ford, ne devraient être utilisées qu'en dernier ressort.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a souligné que M. Ford était tenu au courant des incidents suscités par le transport d'élèves noirs dans des quartiers blancs et qu'il jugeait que le gouverneur de

l'Etat du Massachusetts, dont Boston est la capitale, n'avait pas encore utilisé tous les moyens à sa disposition pour rétablir l'ordre.

Soulignant que M. Ford avait déclaré qu'il n'enverrait pas de troupes fédérales avant que la situation ne soit hors de contrôle, M. Sargent a déclaré: "Je n'ai certainement pas l'intention de laisser les choses se dégrader à ce point".

Québec songe...

(Suite de la première page)

et d'envisager sérieusement toutes les implications techniques et financières d'un tel projet.

Le maire a émis ce communiqué après s'être entretenu avec les membres de la corporation des Sports internationaux de Québec.

Les villes canadiennes de Vancouver et de Garibaldi avaient déjà posé une candidature commune pour les Jeux d'hiver de 1980 mais elles ont par la suite retiré leur offre.

Les Jeux d'été de 1980 ont déjà été accordés à Moscou.

## Une autre victime de l'anesthésie au gaz

Montréal (PC) — Un jeune homme est mort, hier, dans la chaise d'un dentiste après avoir été anesthésié.

Selon la police, il s'agit d'André Bonin, âgé de 21 ans, de Montréal, dont on a constaté le décès à l'hôpital une heure après s'être rendu chez le dentiste pour se faire enlever une dent.

Cette mort qui est la deuxième en un mois remet d'actualité la recommandation du Collège des dentistes de l'Etat du Québec au sujet des anesthésies dans les salles de dentistes. A la suite de la mort d'une femme survenue en 1973 dans une chaise de dentiste, le Collège avait

recommandé aux dentistes de ne faire des anesthésies que dans des hôpitaux.

Le coroner Maurice Laniel a déclaré qu'une autopsie aurait lieu dans le cas d'André Bonin et qu'il ne prononcerait son verdict dans deux mois semblables qu'après une enquête approfondie.

Selon la police, M. Bonin aurait succombé à une trop forte dose d'anesthésique. Il y a trois semaines, un garçonnet âgé de 10 ans était mort plusieurs jours après avoir été anesthésié chez un dentiste.

Tolérés par... (Suite de la première page)

Le scénario qu'a décrit M. Guitard est relativement simple: d'octobre 1973 au 22 mars 1974, la FTQ-construction a demandé et obtenu pour ses délégués de chantier un traitement de faveur évident, a installé sur les chantiers une douzaine de délégués qui sont ensuite parvenus, par diverses méthodes, à obtenir, volontairement ou autrement, de la part des employeurs, le monopole de fait pour leur centrale et ont ensuite imposé leur loi aux travailleurs et aux employeurs.

### Traitement de faveur

Dès le début des travaux de la firme Spino Construction, à LG-2, cette compagnie a consenti aux représentants de la FTQ sur le chantier des conditions de travail et de salaire mirobolantes.

Ainsi, la majorité des délégués de chantiers FTQ étaient payés en moyenne entre \$800 et \$1.000 par semaine, ne travaillaient pas, bénéficiaient d'un véhicule fourni par la compagnie pour se déplacer sur les chantiers, etc.

A titre d'exemple, le témoin Guitard a cité le nom d'une dizaine de délégués de chantier de la FTQ-construction et, particulièrement, de la section locale 791 de l'Union des opérateurs de machine à vapeur qui bénéficiaient d'un tel régime de faveur.

Les délégués de chantier de la CSN n'auraient jamais bénéficié d'un tel traitement, soutient M. Guitard. Cette dernière centrale n'avait d'ailleurs que quatre délégués de chantier à LG-2, dont un était

également tributaire d'un dossier judiciaire.

Identifiant au passage les photographies de délégués de chantier détenteurs de dossiers judiciaires (le président de la commission, le juge Robert Cliche, a joint les journalistes de ne pas mentionner le nom des délégués avec des dossiers judiciaires), M. Guitard a expliqué en profondeur le rôle de certains délégués et agents d'affaires, dont Maurice Dupuis, William Saint-Onge et, évidemment, Yvon Duhamel.

### Dictature syndicale

Quant aux agissements de ces individus, ils frisaient tout simplement la dictature, s'il faut en croire, le témoignage de M. Guitard.

Ce dernier a expliqué comment la firme Spino Construction avait accepté d'engager le délégué Maurice Dupuis, à \$1.000 par semaine et avec traitement particulier, en dépit de l'avis contraire qu'il avait soumis.

Le gérant de projet de Spino, M. Claude Verville, aurait alors expliqué à M. Guitard qu'il n'y pouvait rien.

"C'est un 'deal' qui a été pris à Montréal parce que la compagnie craignait pour les travaux qu'elle effectuait alors sur le chantier du métro de Montréal", aurait expliqué M. Verville.

M. Guitard a révélé s'être plaint à plusieurs reprises à la firme Spino du comportement de Dupuis qui surveillait l'allégeance syndicale des nouveaux arrivants à l'aéroport, "intimidait" les travailleurs, se moquait des cadres et des contremaîtres.

A ce chapitre, M. Guitard cite l'exemple d'un haut cadre de la firme Spino, M. Sidahos, qui a dû attendre, à plusieurs reprises, le délégué Dupuis pour rentrer à son bureau.

Dupuis se chargeait en effet du transport des cadres sur le chantier, particulièrement de la cafétéria au bureau. M. Sidahos a été forcé d'attendre à quelques reprises M. Dupuis parce que celui-ci discutait avec ses collègues délégués de chantier à la cafétéria ou ailleurs...

Quant au délégué Saint-Onge, M. Guitard lui reproche à peu près le même type d'agissements en plus violents. Ce délégué de chantier avait d'ailleurs été expulsé du chantier, le 14 mars 1974, après avoir fracturé la mâchoire d'un travailleur de la CSN, M. Wilfrid Marquis.

Cet incident est d'ailleurs relié de très près à la flambée de violence qui devait survenir, le 22 mars, entraînant la fermeture du chantier. Yvon Duhamel, agent d'affaires de la FTQ, aurait alors promis à M. Guitard qu'il regretterait cette décision.

C'est par ailleurs le même agent d'affaires, Yvon Duhamel, qui a été mêlé de plus près à l'incident survenu chez l'entrepreneur Lamotte, le 18 mars. Duhamel avait alors exigé le congédiement de deux travailleurs CSN, sous prétexte qu'ils n'étaient pas en règle, a expliqué M. Guitard. Le refus d'obtenir de l'entrepreneur devait donner lieu à un débrayage qui s'est déroulé rapidement à tous les chantiers de la baie James avec les résultats que l'on connaît.

## Hausse du prix du lait

MONTREAL (PC) — Une nouvelle augmentation de la pinte de lait est entrée en vigueur aujourd'hui: elle coûte maintenant trois cents de plus. Les laiteries ont légalement le droit de la vendre entre 47 cents et 51 cents selon qu'elle est distribuée à domicile ou vendue dans les magasins d'alimentation.

Cette augmentation était prévisi-

ble depuis que le gouvernement fédéral avait décidé de supprimer la subvention de 5 cents la pinte qu'il accordait aux consommateurs depuis le 1er septembre 1973.

De ces 5 cents de subvention, il reste 2 cents que le gouvernement retirera le 4 janvier prochain, entraînant du même coup une nouvelle augmentation de 2 cents la pinte.

Au début du mois d'octobre, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, avait déclaré que malgré les recommandations de la Commission Plumptre, la décision du gouvernement de supprimer cette subvention était irrévocable.

## La loi 22 n'a rien changé, selon F.-A. Angers

par Raymond BRANCON

"Le gouvernement du Québec, en faisant adopter le bill 22 par les 102 députés libéraux à sa dévotion, ne change en fait rien en proclamant le français seule langue officielle au Québec, parce que, dans une série d'artifices, il maintient, dans deux articles de cette loi controversée, la position effective — et immuable — de l'anglais dans notre province."

Devant l'Association des étudiants en sciences de l'université Laval, M. François-Albert Angers, de Montréal, leader du Mouvement Québec français, a affirmé que le bill 63, en octobre 1969, n'avait pas davantage réglé cette question de la langue officielle. Quant au bill 22, il ne fait, selon lui, que renforcer les positions de la minorité anglophone en admettant "de facto" l'anglais comme langue officielle, à travers tous les cas d'exception qui seront à la portée du ministre de l'Éducation. En un mot, c'est une politique de large tolérance linguistique que concrétise et légalise, par le bill 22, le gouvernement Bourassa. M. Angers est d'avis que seule une loi constitutionnelle peut faire du français l'unique langue officielle du Québec.

Le gouvernement n'a tenu aucun compte des 147 mémoires de divers organismes publics ou para-publics déposés devant le comité parlementaire et s'opposant à certains articles du bill 22, que le législateur a rendu à dessein fort complexe. "Pour mieux tromper le peuple", affirme le leader du M.Q.F.

C'est ainsi que, selon M. Angers, le gouvernement a rendu légal le bilinguisme, qui pourtant ne figure nulle part dans la constitution du Québec.

"C'est la consécration, par la loi 22, du droit de domination des anglophones, a déclaré M. Léo Jacques, président de la section de Québec du Mouvement national des Québécois, mais le gouvernement peut s'attendre à la résistance inlassable de notre peuple en vue de réunir les éléments de sa libération nationale sur le plan linguistique. Nous lutterons jusqu'au bout contre cette loi inique qui lèse gravement les intérêts de la communauté francophone."

Quelques voix discordantes sur certains points se sont élevées dans la salle, par exemple celle de cet étudiant qui a posé une interrogation lourde de sens: "Ici, à l'univer-

sité Laval, on étudie dans des livres anglais pour accéder à une carrière libérale d'avenir, c'est-à-dire bien rémunérée, alors que dans le même temps, le Mouvement Québec français mène une lutte d'arrière-garde, après l'adoption du bill 22, en vue de faire admettre le français comme seule langue officielle. Quelle peut être, dans ces conditions, la portée réelle de la "guérilla" linguistique qu'on entend mener, envers et contre tout? Il y a là un divorce total dans la mentalité québécoise contemporaine, qui semble poursuivre des buts fort opposés quant à ses possibilités de les réaliser, dans un avenir plus ou moins lointain."

Question chargée de tant d'ambiguïtés qu'elle est restée sans écho, la réunion d'information, touchant d'ailleurs à sa fin.

Rappelons que des milliers de Québécois de toutes les régions de la province convergeront vers le parlement de Québec, samedi prochain, en fin d'après-midi, dans une manifestation de masse organisée par le Mouvement Québec français, afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il reconsidère le fameux bill 22.

**POURQUOI PAYER PLUS QUE...**

**LE PRIX G.L.**

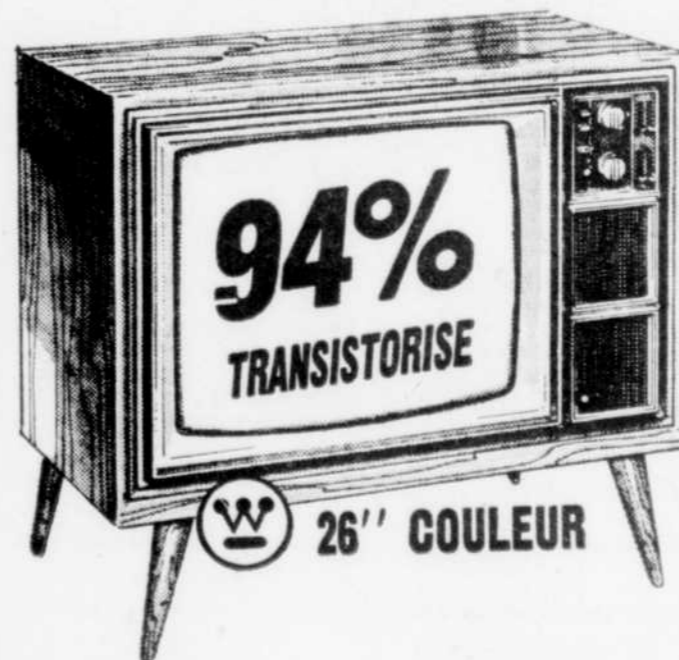
**Westinghouse**



TELECOULEUR 20''  
PRIX G.L.

**\$419<sup>95</sup>**

(Service en sus)



26'' COULEUR

PRIX G.L.

**\$529<sup>95</sup>**

(Service en sus)

Au simple toucher d'un bouton, les 4 réglages d'image s'effectuent automatiquement: couleur, teinte, brillance, contrastante.

### PLAN DE PROTECTION DE 5 ANS SUR LAMPE-ECRAN

2 premières années, garantie 100%	4e année, garantie 50%
3e année, garantie 70%	5e année, garantie 30%

100, RUE CHABOT  
250, RUE ROUSSEAU  
101, RUE BEAUCAGE  
VILLE VANIER  
TEL: 683-3471

**GASTON Levesque INC.**





# DES MILLIERS et DES MILLIERS DE...



## VESTONS SPORT POLYESTER

Choix complet! Polyester.  
Modèles à la mode. Tissus à  
motifs à carreaux, rayés.  
Coupe ajustée à la taille,  
col à revers à pointe.  
Grandeurs assorties.

SPECIAL

\$ **39**<sup>95</sup>

UN  
PANTALON  
en polyester uni  
et

UNE PAIRE  
DE SOULIERS  
en véritable cuir  
GRATUITS.

## COMPLETS POLYESTER ET WORSTED

Boutonnage simple, coupe  
ajustée à la taille, revers à  
pointe. Choix de grandeurs  
et tissus. Pantalons évasés  
à poches droites. Grands  
passants pour ceinture.

SPECIAL

\$ **59**<sup>95</sup>

### GRATIS

- Une paire de souliers
  - Une paire de bas
  - Une ceinture
  - Une cravate
- Val. sugg. totale: \$107.65

\$ **69**<sup>95</sup> - \$ **79**<sup>95</sup>

## PALETOT EN LAINAGE

Grandeurs:  
36 à 46.  
Teintes  
assorties.

\$ **39**<sup>95</sup>



## aux Galeries

# de l'habit

ENTIÈREMENT  
QUÉBÉCOIS

## HABITS DE MOTONEIGE

Double finie nylon empêche l'humidité de  
pénétrer. Confort supplémentaire 40 sous  
zéro.

Hommes

Femmes

\$ **21**<sup>95</sup>

\$ **19**<sup>95</sup>

Enfants  
8 à 16 ans

\$ **15**<sup>95</sup>

Enfants  
3 à 6 ans

\$ **10**<sup>95</sup>

AUSSI DISPONIBLES: BOTTES,  
CASQUES, MITAINES.

NOS HABITS DE MOTONEIGE SE  
VENDENT A TOUS NOS MAGASINS  
SAUF  
CELUI DU 696 OUEST, ST-VALLIER  
OU VOUS POURREZ VOUS LES PROCURER  
A NOTRE ENTREPOT SITUE FACE AU MAGASIN.



696 OUEST, ST-VALLIER  
TEL.: 683-1769

25 OUEST, BOUL. CHAREST  
TEL.: 523-6228

LEVIS: 204, ST-GEORGES  
TEL.: 833-3877

NOUS ACCEPTONS LES CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE



**provigain**

Augmentez  
votre  
pouvoir d'achat  
avec les  
Prix Champions  
de monsieur  
Provigain



Nous sommes fiers de notre marque privée

Prix en vigueur  
jusqu'au  
19 octobre

**VIANDES CANADA DE CATEGORIE "A" à "PRIX CHAMPION" bas tous les jours**

<b>FESSE D'AGNEAU</b> NOUVELLE-ZELANDE Moitié ou complète La livre <b>1.13</b>	<b>BIFTECK DE RONDE</b> Tranche complète Marque Rouge La livre <b>1.68</b>	<b>ROTI DE PALETTE</b> Coupe régulière Marque Rouge La livre <b>.88</b>
<b>T-BONE</b> BIFTECK OU ROSSIF Marque Rouge La livre <b>1.98</b>	<b>BOEUF HACHE</b> Frais, maigre La livre <b>.67</b>	<b>POULET</b> 2 à 4 LIVRES Catégorie A Canada congelé, éviscéré La livre <b>.65</b>
<b>BIFTECK DE SURLONGE</b> Tendre et juteux Marque Rouge La livre <b>1.98</b>	<b>SAUCISSE FUMEE</b> SWIFT La livre <b>.77</b>	
<b>LONGE DE PORC</b> Maigre et fraîche PARTIE DES COTES <b>1.15</b> PARTIE DU FILET <b>1.25</b> La livre La livre	<b>BACON TRANCHE</b> JUBILEE La livre <b>1.16</b>	<b>STEAK DE SAUMON</b> ROUGE COHOE La livre <b>1.89</b>

**Economisez avec les Produits "Provigo" à "Prix Champion"!**

<b>JUS D'ORANGE</b> reconstitué sucré ou non sucré Boîte 48 onces <b>.49</b>	<b>SOUPE AUX TOMATES</b> Boîte 10 onces <b>.16</b>	<b>PATE ALIMENTAIRE</b> Macaroni coupe, Spaghetti, ou Spaghettini Cello 2 livres <b>.64</b>
<b>JUS DE POMMES</b> concentré Boîte 48 onces <b>.58</b>	<b>SOUPE AUX LEGUMES</b> Boîte 10 onces <b>.17</b>	<b>BEURRE D'ARACHIDES</b> Jarre 16 onces <b>.77</b>
<b>JUS DE TOMATES</b> Fantaisie Boîte 48 onces <b>.47</b>	<b>SAUCE A LA VIANDE</b> Jarre 24 onces <b>1.09</b>	<b>NOURRITURE POUR CHIEN</b> Boeuf, foie ou poulet Boîte 15 onces <b>.20</b>
<b>CHOCOLAT INSTANTANE</b> Boîte 2 livres 1 <sup>er</sup> <b>1.09</b>		<b>SAVON TOILETTE</b> couleurs assorties 8 barres pour <b>.77</b>

<b>PROVIPRIX</b> <b>THE PROVIGO</b> ORANGE PEKOE Boîte de 100 sachets <b>.79</b>	<b>PROVIPRIX</b> <b>PATATES FRITES</b> CONGEELES SUNSHINE fantaisie Sac 2 livres <b>.59</b>	<b>PROVIPRIX</b> <b>KETCHUP AUX TOMATES</b> PROVIGO Bouteille 25 onces <b>.63</b>	<b>PROVIPRIX</b> <b>BISCUITS LIDO</b> THE Boîte 32 onces <b>1.29</b>
--	---	---	--

**...bas "PRIX CHAMPION" tous les jours**

<b>CAFE INSTANTANE</b> NESCAFE Bocal 6 onces <b>1.55</b>	<b>POIS VERTS</b> LESIEUR Boîte 10 onces <b>.35</b>	<b>PECHES DELMONTE</b> Demies Boîte 28 onces <b>.66</b>	<b>CHOCOLAT MARAS</b> CHERRY DE WILLARD 4 barres pour <b>.75</b>
<b>CAFE MOULU</b> RED ROSE Sac 1 livre <b>1.12</b>	<b>PATATES</b> INSTANTANEE SHIRAZ Boîte 12 onces <b>.71</b>	<b>TIRE VIAU</b> HALLOWEEN choix de 4 saveurs Cello de 8 à 11 oz <b>.59</b>	<b>CRISTAUX</b> PRESIDENT à l'orange Enveloppe 3 1/2 onces <b>.20</b>
<b>LAIT INSTANTANE</b> CARNATION Boîte 3 livres <b>2.15</b>	<b>TOMATES ETUVEES</b> DELMONTE Boîte 18 onces <b>.28</b>	<b>LIQUEUR PEPSI</b> régulier et diet Plus dépot 6 boud. 25 onces <b>1.59</b>	<b>SERVIETTES</b> FEMININES KOTEX Boîte de 48 <b>2.49</b>
<b>MARMELADE</b> YACHON orange ou 3 fruits Bocal 9 onces <b>.46</b>	<b>MAIS EN GRAINS</b> NIBLETS fantaisie Boîte 12 onces <b>.35</b>	<b>NESTLE FLAIR</b> Saveurs assorties Format 10 onces <b>.57</b>	<b>PAPIER</b> TOILETTE WHITE SWAN Cello de couleurs assorties 4 rouleaux <b>.89</b>
<b>BISCOTTES</b> ST-HONORE Naturelles Format 9 onces <b>.60</b>	<b>OLIVES FARCIES</b> CORONATION Marc. non planées Bocal 12 onces <b>.89</b>	<b>MELASSE</b> GRANDMA Carton 25.5 onces <b>.56</b>	<b>NAPKINS</b> WHITE SWAN BLANCHES Format de 60 <b>.36</b>
<b>GRUAU</b> ROBIN HOOD Pré-cuit Boîte 11 onces <b>.57</b>	<b>HUILE VEGETALE</b> CRISCO Bailon 128 onces <b>5.69</b>	<b>REPLISSAGE</b> A TARTE YACHON Fraises Boîte 15 onces <b>.72</b>	<b>DETACHANT</b> BIO AD Boîte 23 onces <b>1.09</b>
<b>SOUPE</b> CUP A SOUP Saveurs assorties Format 4 env. <b>.46</b>	<b>CATSUP ROUGE</b> HABITANT CHOW CHOW Bocal 15 onces <b>.61</b>	<b>REPLISSAGE</b> A TARTE YACHON Framboises Boîte 15 onces <b>.77</b>	<b>NETTOYEUR</b> LIQUIDE LESTOIL Bouteille 28 onces <b>.92</b>
<b>PATE</b> CORDON BLEU Jambon et fromage Boîte 3 onces <b>.32</b>	<b>MARINADES</b> SUCRES HABITANT Jarre 24 onces <b>.68</b>	<b>REPLISSAGE</b> A TARTE YACHON Cerises Boîte 15 onces <b>.73</b>	
	<b>CHOCOLAT CHIPS</b> SEMI SUCRE BAKER Format 6 onces <b>.49</b>	<b>CROUTE A TARTE</b> BRODIE Boîte 18 onces <b>.53</b>	
	<b>SALADE DE FRUITS</b> DELMONTE Fantaisie Boîte 15 onces <b>.58</b>	<b>CONFITURE DE FRAISES</b> CARMELITE avec pectine Jarre 48 onces <b>1.69</b>	

**Produits congelés à prix Champion**

<b>PATES</b> DE SAUMON RUPERT Format 12 onces <b>.93</b>	<b>TARTE</b> AUX PECANES SUNSHINE Format 36 onces <b>1.89</b>	<b>GATEAU</b> AU CHOCOLAT SARA LEE Format 13 1/2 onces <b>.99</b>
---	--	--

**Fruits et légumes frais "A PRIX CHAMPION"**

<b>OIGNONS JAUNES</b> Catégorie No 1 Produits du Québec Cello 5 livres <b>.59</b>	<b>TOMATES</b> Grosueur 6x6 de la Californie Canada no 1 - La livre <b>.27</b>
<b>RAISINS ROUGES</b> Variétés TOKAY Importés de la Californie La livre <b>.33</b>	
<b>MELON MIEL</b> Catégorie No 1 - grosueur 8 Importé de la Californie Chacun <b>.59</b>	

# Homme controversé, Olof Palme arrive demain au Canada

OTTAWA (d'après PC) — M. Olof Palme, le flamboyant premier ministre socialiste de la Suède, a fait sensation, il y a quelques années, en apparaissant dans le film "Je suis curieuse (Jaune)", classé "de fesses".

M. Palme, qui arrive, demain, au Canada, pour rencontrer le premier ministre Trudeau, était à cette époque ministre responsable des affaires religieuses et croyait tourner un documentaire sur les classes sociales.

Interrogé plus tard, au Parlement suédois, il répondit à ses adversaires, qui réclamaient sa démission, d'une manière qu'aurait certes appréciée M. Trudeau.

"Après une heure de débats, j'ai dit que la discussion était très intéressante, mais qu'elle devait se terminer là, car j'avais un rendez-vous important avec l'archevêque", a-t-il déclaré par la suite.

Les exploits de l'homme politique, qui est âgé de 47 ans, ont outré certains gouvernements étrangers, fait de lui un des personnages les plus controversés de son pays et contribué à donner à la Suède la réputation d'être, selon le mot de M. Ivan Head, conseiller de M. Trudeau, "le fer de lance de la gauche, très actif, direct et doué de sens moral".

A sa première visite au Canada, M. Palme poursuivra les entretiens qu'il a eus avec M. Trudeau, l'hiver dernier, à Salzbourg, en Autriche.

### Un homme controversé

M. Palme a toujours été une figure controversée, depuis ses débuts dans le Parti social-démocrate, au moment où il était encore un étudiant d'origine bien bourgeoise.

Il est un admirateur des enseignements de Marx et de Mao, mais croit que la théorie communiste est en bonne partie inapplicable dans la société occidentale industrialisée.

On dit de lui qu'il n'aime pas les gauchistes criards, qui "attendent la révolution et n'entrent pas dans le système pour tenter de l'influencer".

Plus jeune, voyageant en Europe, il épousa une Tchèque pour lui permettre de quitter son pays. Il est en ce moment marié à une psychologue et est père de trois enfants.

Il aime se mêler aux gens, et c'est ainsi qu'il est revenu d'une visite officielle en Hollande en bateau, en travaillant dans la chambre des moteurs.

En 1968, étant ministre, il offusqua les diplomates américains en participant à une marche devant leur ambassade. Les Etats-Unis ont même rappelé leur ambassadeur à Stockholm pour protester contre les violentes critiques de M. Palme au sujet de la guerre au Vietnam. Cela ne l'a toutefois pas empêché de servir de lien entre les prisonniers américains à Hanoi et leur famille, ni d'accorder une aide non militaire de plusieurs millions de dollars au Nord-Vietnam, après le cessez-le-feu.

Les Suédois ont joué un rôle important dans le soutien aux réfugiés chiliens après le renversement du gouvernement Allende, l'an dernier. Le personnel de l'ambassade, à Santiago, s'est même opposé à l'action des soldats chiliens, à une occasion, au sujet d'un réfugié blessé.

### Neutralité

"Ceux qui disent que cette attitude va à l'encontre de notre neutralité se trompent, de dire M. Palme. Cette critique serait justifiée seulement si nous agissions ainsi à la suite de pressions extérieures."

"Nous sommes les seuls à décider de notre opinion sur les problèmes mondiaux", ajoute-t-il.

MM. Trudeau et Palme partagent un grand nombre de vues sur les questions internationales. Les préoccupations communes sont notamment les armes nucléaires, le rôle des pays développés, le problème de l'alimentation dans le Tiers-Monde et la question des interventions de la force de paix des Nations unies.

Il semble, selon des personnalités officielles des deux pays, que les deux hommes d'Etat, qui sont en l'occurrence les deux plus anciens premiers ministres, dans les pays occidentaux, s'admirent beaucoup.

Selon M. Palme, les deux pays offrent beaucoup de similitudes. "Les deux sont des pays développés, riches en ressources naturelles, au climat identique. Nous partageons beaucoup d'opinions sur les questions internationales."

La différence majeure entre les deux se situe au niveau de la sécurité militaire: le Canada fait partie de l'Otan, tandis que la Suède est neutre.

### Le séjour

Le premier ministre suédois arrivera, demain, à Montréal. Il se rendra par la suite à Ottawa, où il rencontrera M. Trudeau, puis visitera Winnipeg, Victoria et Vancouver, où il s'entretiendra avec les autorités provinciales et les représentants des quelque 120,000 Canadiens d'ascendance suédoise.

# norman

## peaux et poils



**a** un manteau superbe dont la peau et la fourrure sont travaillées de façon impeccable, à l'horizontale. Suède noir et chat sauvage argent. 8 à 14. **\$290**

**b** un ensemble d'une élégance indéniable. La veste est réchauffée de chat sauvage décoloré au col et aux manches. La jupe évasée est taillée dans la même peau de couleur vanille. 6 à 16. **\$260**

lady western

**CABARET ELLE et LUI**  
40, St-Hélène - 892-2525

Du lundi au dimanche inclusivement

**Fantasy Follies**

Revue:  
Chants, danses, comédies travestis de New York

# BERLITZ

## C'EST MIEUX!

que jamais auparavant.

**Vous pouvez dès maintenant profiter des perfectionnements et des améliorations apportés à tous les aspects de nos cours.**

**Rendez vous service, inscrivez vous tout de suite...**

Si vous ne pouvez pas commencer tout de suite demandez le programme de nos cours d'été, appelez!

ÉCOLES BERLITZ — LANGUES VIVANTES  
500 grande allée québec 529-6161  
PERMIS No 609514 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

**c** un manteau de luxe, coupé dans un cuir souple et luisant dont le grand col de fourrure est amovible. Tabac ou vert jade. 7 à 15. **\$276**

**d** un manteau de peau douce et d'allure classique rehaussé de chat sauvage lui aussi. Cognac ou tabac. 7 à 17. **\$276**



Montreal Leather

• vous pouvez utiliser votre compte norman au mail saint-roch, à place laurier, à place fleur de lys ou aux galeries chagnon •

# La condition de la femme dépend d'une "révolution" chez l'homme

OTTAWA (PC) — Plus qu'une simple réforme législative, c'est toute une révolution du comportement de l'homme, et de la

femme, qui changera la condition sociale et économique de cette dernière, a déclaré, hier, aux Communes, le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde.

M. Lalonde, à titre de ministre chargé du statut de la femme, a presque entièrement consacré à celle-ci son discours dans le cadre des débats sur le Discours du trône.

Le gouvernement, a dit M. Lalonde, est attaché au "principe de l'égalité des chances et de la liberté de choix" pour les hommes et les femmes, et cette égalité ne peut dépasser le droit pour s'inscrire dans les faits qu'à la suite d'un long processus d'évolution du comportement "sous une pression graduelle".

Après s'être exclamé qu'il n'était pas écrit dans la biologie que les gains des femmes devraient être la moitié de ceux des hommes et avoir constaté que la télévision projetait dans

sa publicité des femmes fières de "planchers bien cirés et de lingerie subtilement parfumée", M. Lalonde faisait remarquer à ses collègues en Chambre que les hommes se vantent volontiers du soutien de leurs épouses qui les aident à réussir professionnellement, mais que "les femmes, elles n'ont pas d'épouses" et, pour réussir, elles doivent assumer le double fardeau de maîtresse de maison et de travailleuse.

Dans le cadre de l'année internationale de la femme, organisée par les Nations unies en 1975, le gouvernement consacrera \$5 millions en plus de ses programmes réguliers, à diverses activités centrées sur le problème féminin, comme des colloques, conférences, etc.

## Nouveau cercle d'action sociale pour les femmes créé récemment à Lévis

par Louise PICARD

Un cercle de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Aféas) était lancé récemment à Lévis. Il s'agit du deuxième du genre à être créé sur la Rive-Sud, le premier étant à Saint-Nicolas. Un autre sera bientôt instauré à Montmagny par le Conseil de la fédération de Québec, qui compte étendre ses activités sur la Rive-Sud.

L'Aféas regroupe plus de 33,000 membres répartis en 580 cercles (paroisses) et 13 fédérations (diocèses). Elle se donne comme but l'éducation par l'information et l'action sociale.

Se présentant comme agent de socialisation, l'association se veut également un groupe de pression auprès des organismes gouvernementaux. Son programme est conçu de façon à susciter chez la femme une prise de conscience personnelle tout en l'éveillant à un engagement social possible. L'éducation, la famille, les communications sociales, l'économie et la politique sont autant de secteurs qui préoccupent les cercles de l'Aféas.

Bref, elle invite les citoyennes à évoluer au rythme d'une société en constante évolution. A l'ère des mouvements de libération

de la femme et d'évolution dans les rôles traditionnels féminins et de participation plus active de la femme à la vie sociale et politique, l'Aféas estime que la promotion de la femme, ce n'est ni partir en guerre contre les femmes, ni abdiquer sa personnalité féminine ou abandonner toute responsabilité familiale et sociale.

La femme devra, en même temps, faire partager aux hommes ses préoccupations et ses aspirations. Ce n'est qu'à cette condition, selon l'Aféas, que la collectivité parviendra au stade adulte.

"Il appartient à la femme de prendre sa destinée en main et de se donner les moyens de choisir ses champs d'activité, souligne Mme Alzida Marchand, présidente de l'Aféas. Assumer sa condition de femme ne signifie pas accepter l'injustice. Pour y parvenir, il faudra que la femme ait soutenue par des lois favorables.

"Toute injustice économique, toute discrimination sociale envers les femmes est une entaille à la justice et à la paix. Donc, pas de femmes libérées sans stabilité juridique et institutionnelle, sans une sécurité suffisante dans une vie quotidienne, sans une certaine aisance économique ou sans un esprit de famille et de travail, de conclure la présidente."

L'animation occupe une place importante dans les cercles de l'Aféas et des sessions d'étude ont lieu, aujourd'hui et demain, à Notre-Dame du Cénacle, à Québec, afin de former de nouvelles animatrices.

**AS-TU VU ÇA?**  
\$5200.00  
à PLACE NOTRE-DAME  
1875, RUE NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE  
Gagnante du 4 octobre '74 Mme Mireille Laroche \$50.00  
Demandez votre coupon de participation avec les règlements chez les marchands de Place Notre-Dame.

**CEGEP RIMOUSKI**  
**SESSION D'HIVER**  
**AVIS**

A ceux et celles qui veulent s'inscrire à la session d'hiver commençant en janvier 1975.

**ETUDES A PLEIN TEMPS :**  
Tous ceux qui ne sont pas au Cegep et qui veulent fréquenter le Cegep, doivent en faire la demande au plus tard le 1er novembre 1974.

**ETUDIANTS ADULTES :**  
Tous ceux qui veulent devenir étudiants à plein temps pour la session janvier 1975 doivent en faire la demande au plus tard le 1er novembre 1974. Cela vaut aussi pour ceux qui sont présentement au Cegep à temps partiel.

**ADRESSER VOTRE DEMANDE :**  
Le bureau du registraire  
Cegep de Rimouski  
60 avest, rue de l'Évêché  
Rimouski  
G5L 4H6

# Faites votre marché à bon marché!



 <b>BACON TRANCHE</b> Premium de SWIFT La livre <b>1.29</b>	 <b>CELERI FRAIS</b> Catégorie No 1 Produit du Québec grosneur 24 Le pied <b>.18</b>
<b>SAUCISSE FUMÉE</b> SWIFT La livre <b>.87</b>	<b>POMMES MC INTOSH</b> Variété de fantaisie Produit du Québec Cello 3 livres <b>.59</b>
<b>CRETONS PROVIGO</b> Pour la collation Boîte 10 onces <b>.89</b>	<b>OIGNONS JAUNES</b> Canada No 1 Cello 2 livres <b>.29</b>
<b>CROQUETTES DE POISSON</b> Cuites, panées La livre <b>.67</b>	<b>Echalotes</b> Importés des Etats-Unis Catégorie No 1 paquets pour <b>2.27</b>

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 OCTOBRE 1974

<b>MOUTARDE PRÉPARÉE</b> PROVIGO Jarre 24 onces <b>.39</b>	<b>FARINE TOUT USAGE</b> PROVIGO Sac 5 livres <b>.73</b>	<b>SAUCE HOT CHICKEN</b> PROVIGO Boîte 14 onces <b>.23</b>	<b>NOUZZITURE POUR CHIENS</b> PROVIGOPRIX 9 boîtes 15 onces <b>1.44</b>
--	--	--	---

**PRODUITS PROVIGO**

<b>JUS TOMATE</b> Fantaisie Boîte 19 onces <b>.26</b>	<b>VINAIGRE BLANC</b> Contenant 40 onces <b>.41</b>
<b>CAFÉ FRAIS MOULU</b> Sac 1 livre <b>1.18</b>	<b>HUILE VÉGÉTALE</b> Contenant 16 onces <b>.83</b>
<b>POULET DESOSSE</b> Boîte 7 onces <b>.72</b>	<b>SAUCE A SALADE</b> Jarre 16 onces <b>.52</b>
	<b>LIQUEUR</b> Saveurs assorties Bouteille 28 onces <b>.35</b>

**AUTRES AUBAINES**

<b>BREUVAGE CANADIANA</b> Orange ou raisin Jarre 64 onces <b>.65</b>	<b>GRAISSE PURE LARD</b> BURNS La livre <b>.54</b>
<b>JUS DE PRUNE BENNETTS</b> Format 24 onces <b>.57</b>	<b>RAISINS SULTANA</b> SURAL sans pépins Boîte 15 onces <b>.59</b>
<b>MARGARINE CRENEX</b> La livre <b>.66</b>	<b>PRODUITS AUSTRAL</b> Pêches tranchées, poires Bartlett ou salade de fruits 4 boîtes 10 onces <b>1.44</b>
<b>FROMAGE KRAFT</b> Variété Gruyère ou Cream Brand 12 portions Format 8 onces <b>.82</b>	<b>POUDING LAURA SECORD</b> Saveurs assorties 4 boîtes 5 onces <b>.76</b>
<b>FROMAGE KRAFT VELVEETA</b> Boîte 2 livres <b>2.00</b>	<b>BEURRE D'ARACHIDES YORK</b> Jarre 16 onces <b>.82</b>
<b>FROMAGE KRAFT CHEEZ WHIZ régulier</b> Jarre 22 onces <b>1.00</b>	<b>GATEAUX STUART ASST.</b> Boîte familiale <b>.69</b>
<b>SOUPE HABITANT</b> Pois ou légumes 4 boîtes 14 onces <b>.88</b>	<b>TIRE DAVID HALLOWEEN</b> Cello 10 onces <b>.59</b>
<b>PAIN DE VIANDE</b> ROY ALL BURNS Boîte 12 onces <b>.77</b>	<b>TIRE DAVID HALLOWEEN</b> Cello 24 onces <b>1.10</b>
<b>RAGOUT CORDON BLEU</b> Boeuf, irlandais ou poulet Boîte 15 onces <b>.66</b>	<b>ALIMENTS GERBER ASST.</b> Pour bébés Jarre 4 1/2 onces <b>.21</b>
<b>SARDINES BRUNSWICK</b> Régulière ou sauce tomate Boîte 3 onces <b>.19</b>	<b>ALIMENTS GERBER ASST.</b> Junior pour enfants Jarre 7 1/2 onces <b>.28</b>
<b>MAIS EN CREME</b> IDEAL CHOIX 3 boîtes 19 onces <b>1.00</b>	<b>DETERGENT LIQUIDE</b> JOY Contenant 32 onces <b>.79</b>
<b>POIS VERTS YORK</b> Asst. fantaisie Boîte 19 onces <b>.39</b>	<b>POLI ACRYLIQUE</b> FUTURE Contenant 27 onces <b>1.60</b>
<b>KETCHUP AUX TOMATES</b> HEINZ Bouteille 20 onces <b>.63</b>	

## Le pique-nique d'une tempête: un flacon de café, un panier à sandwiches et votre peau touffue de mouton.

Une seule chose à vous redonner une peau de courage. En mouton.

Une pièce rare d'une confection et d'un style de qualité supérieure.

Provenant des plus grandes collections domestiques et euro-

A la peau fauve.

**Wild'n'Woolly**  
Boutiques peaux de mouton.

Place Laurier 653-4101  
Place Québec 529-2775

péennes, un choix de vêtements exclusifs.

Et pour vos caprices: chapeaux, mitaines ou tapis vous séduiront.

Abritez-vous du froid. Par une marge confortable de peau.





CHEZ LES GRANDS SPECIALISTES

# laliberté

- Le plus vaste choix à Québec!
- Mise de côté et conditions faciles.
- Corrections d'ajustage gratuites.
- Garantie d'un an et police d'assurance.
- Entreposage gratuit la première année.

AU COEUR  
DU MAIL  
ST-ROCH



## FOURRURES A PRIX POPULAIRES

Manteaux en Agneau rasé teint brun .....	<b>\$269</b>	Pant-coats en Chat sauvage naturel .....	<b>\$499</b>
Pant-coats en Castor à long poil naturel .....	<b>\$359</b>	Manteaux en Rat musqué naturel tacheté, ornés .....	<b>\$499</b>
Manteaux en Rat musqué naturel, ornés de Chat sauvage .....	<b>\$349</b>	Manteaux en Chat sauvage naturel, modèles réguliers ou semi-cintrés.....	<b>\$599</b>
Manteaux en Opossum Américain naturel.....	<b>\$399</b>	Manteaux en Castor à long poil naturel foncé .....	<b>\$649</b>



## FOURRURES DE QUALITE SUPERIEURE

Manteaux en Loup naturel .....	<b>\$749</b>	Manteaux en Queues de Vison naturel, ornés .....	<b>\$899</b>
Manteaux en Mouton de Perse teint noir, ornés .....	<b>\$749</b>	Manteaux en Vison naturel Pastel ou Saphir, peaux entières.....	<b>\$949</b>
Manteaux en Pattes de Bassarisk naturel, ornés .....	<b>\$799</b>	Manteaux en Renard Norvégien naturel.....	<b>\$979</b>
Manteaux en Castor rasé et lustré .....	<b>\$899</b>	Manteaux en Renard des Prairies naturel, peaux allongées .....	<b>\$999</b>



REGARDEZ NOTRE EMISSION SPECIALE DE FOURRURE LE JEUDI MATIN A 10H.15 AU CANAL 4



Le Soleil, Raynald Lavoie

La durée de vie moyenne de la femme est de cinq ans supérieure à celle de l'homme, mais ces chiffres ne dérangent pas tellement Alain et Pierrot qui profitent des loisirs correspondant à leur âge.

## Lalonde déplore que le Canadien meure trop jeune

TORONTO (d'après PC) — Les hommes canadiens meurent trop jeunes, selon le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde.

S'adressant aux 5.300 délégués de la conférence annuelle d'éducation de la Fondation internationale des employés de régimes d'avantages sociaux, le ministre a précisé que la durée de vie moyenne de la femme est de cinq ans supérieure à celle de l'homme.

De plus, les hommes perdent trois fois plus de "temps de vie" que les femmes, à cause de cinq principaux facteurs: les accidents de la route, les maladies coronariennes, le cancer du poumon et autres maladies respiratoires, le suicide et autres accidents.

Pour appuyer ces chiffres, M. Lalonde a donné quelques exemples:

— en 1971, 4.000 hommes sont morts dans des accidents de la route, comparativement à 1.600 femmes;

— l'hiver dernier, 112 hommes sont morts dans des accidents de motoneiges, comparativement à 15 femmes;

— sept fois plus d'hommes que de femmes meurent d'accidents de travail, et six fois plus du cancer du poumon. La moyenne est la même pour les noya-

des, la cirrhose, le suicide et la bronchite.

— en 1971, plus de 18.000 hommes, entre l'âge de 35 et 70 ans, sont morts de maladie cardiovasculaire, et seulement 7.000 femmes.

Le ministre de la Santé a précisé que le facteur déterminant dans ce phénomène est la différence de régime de vie des hommes et des femmes.

Il blâme pour cela ce qu'il a appelé "les hasards volontaires" qui sont souvent une question de choix.

"Vous pouvez les appeler les maladies du choix et de la négligence. La plupart sont également des maladies de la société d'abondance".

A moins que les hommes ne changent leur façon de vivre pour diminuer les risques, "on ne pourra pas faire beaucoup de progrès pour réduire les morts prématurées et les pertes inutiles d'années de vie", a ajouté le ministre.

M. Lalonde a dit que tout cela dépendait surtout de chaque individu, mais il a ajouté que le gouvernement pourrait y apporter son aide en faisant de la publicité qui encouragerait un régime de vie plus sain.

### QUÉBÉCOISES PARLEZ... ACTION-FEMMES VOUS ÉCOUTE!

Chaque fois que vous vous sentez lésée dans vos droits de femme, chaque fois qu'un employeur, un commerçant, une loi ou un règlement vous semble aller à l'encontre de votre droit d'être traitées comme des citoyennes à part entière, téléphonez sans frais d'interurbain à ACTION-FEMMES. C'est l'organisme que le Conseil du statut de la femme a mis sur pied pour vous renseigner sur vos droits et vous aider à les faire respecter. On prendra aussi note de vos questions et suggestions afin de formuler, s'il y a lieu, des recommandations auprès du gouvernement ou autres organismes.

Nous avons besoin de vous pour agir!

Gouvernement du Québec  
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

1-800-463-2851 (sans frais, ou que vous soyez au Québec) 643-4326 Région métropolitaine de Québec

ACTION-FEMMES

## SUPER VALEURS POUR LE FOYER

AU NOUVEAU

# laliberté

MAIL ST-ROCH

### ELEGANTS PANNEAUX DE RIDEAUX "CORNELLY"

Tissu polyester, lavable sans repassage, irrétrécissable et résistant aux rayons solaires. Blanc seulement. Tête à plis français. Crochets compris. Ils sont prêts à suspendre.

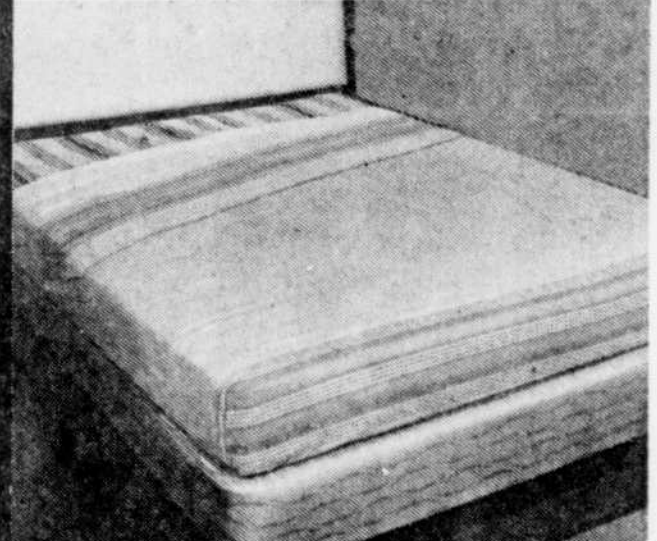
PANNEAU 72 x 95 po. **22.50**  
PANNEAU 144 x 95 po. **\$45**



### DRAPS ET TAIES DE QUALITE

Carreaux irréguliers, en bleu, or ou rose, sur fond blanc. Fin tissage en polyester et coton, environ 130 fils ou pouce carré. Lavable sans repassage. Modèle plat ou ajusté pour lit simple ou lit double.

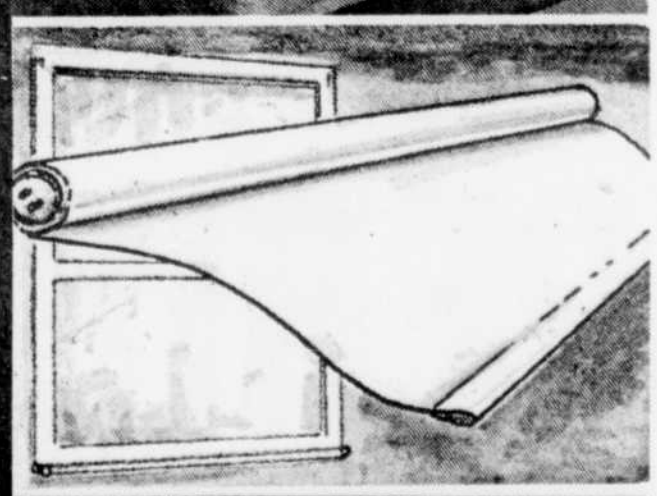
Lit simple: **4.99**  
Lit double: **5.49**  
Taies la paire: **2.99**



### CHAUDES COUVERTURES en flanellette

Fabrication canadienne 90% coton et 10% polyester. Couleurs grand teint. Rayures aux extrémités en rose, bleu, vert.

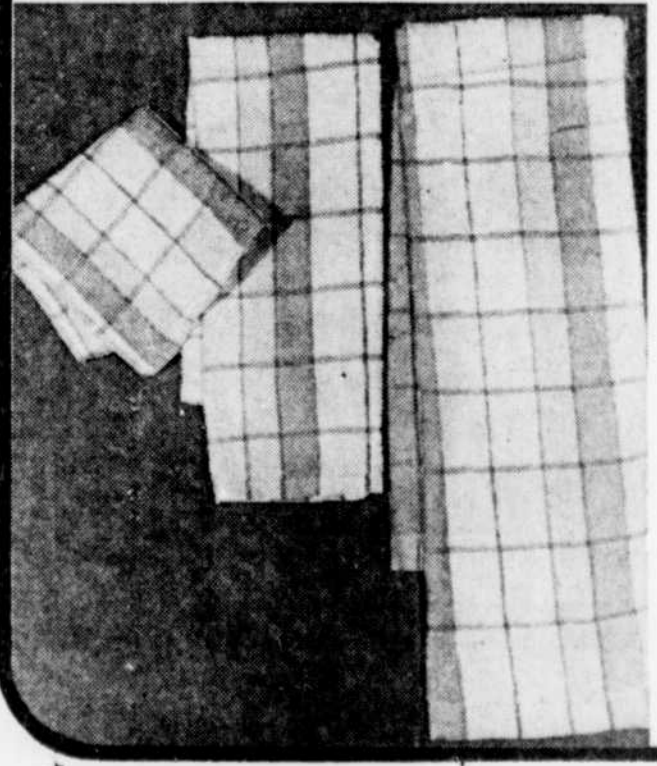
54 x 80 po. SPECIAL **4.49**  
70 x 90 po. SPECIAL **6.49**



### TOILES BLANCHES pour fenêtres

Excellente fabrication canadienne en vinyle épais et très résistant. Qualité durable. Elles sont lavables et faciles d'entretien. 36 x 70.

SPECIAL CHAQUE **1.99**



### LOT DE SERVIETTES A BAS PRIX

Belle ratine de coton absorbante et durable. Qualité supérieure. Motifs réversibles, à carreaux de couleurs gais: orange et jaune, lilas et rose, lilas et bleu, lime et bleu sur fond blanc.

20 x 40 po. environ **1.29**  
15 x 26 po. environ **.79**  
12 x 12 po. environ **.39**

### Décès d'un pionnier de la lutte au cancer

MONTREAL (PC) — Les funérailles du Dr Ernest Ayre, connu à travers le monde pour son travail dans le domaine de la détection hâtive du cancer de l'utérus, ont eu lieu hier à Montréal. Il était décédé vendredi, à Roslyn Harbor, N.Y., lui-même atteint du cancer, à l'âge de 64 ans.

Le Dr Ayre s'était fait connaître par son travail de pionnier lorsqu'il introduisit la méthode des frotis cervicaux en suivant une technique préconisée par le Dr George N. Papanicolaou. On estime à environ 50 millions le nombre de cervi-grattoirs — ou spatules — Ayre maintenant en usage dans le monde.

Il a également inventé la brosse gastrique et d'autres instruments servant au diagnostic du cancer.

Né à Tilsonburg, Ontario, le Dr Ayre avait fait ses études médicales à l'Université de l'Alberta puis est entré à l'hôpital Royal Victoria à Montréal, en 1941. En 1949, il en devenait le directeur des laboratoires de cytologie.

De 1949 à sa mort, le Dr Ayre a été directeur médical et scientifique des Centres nationaux de cytologie du cancer, à New York et en Floride. Durant cette période, il a écrit 150 rapports médicaux et scientifiques concernant le cancer, et il a dirigé la production de trois films sur le même sujet.

## Gérard Robitaille

AU 3e ETAGE CHEZ

# laliberté

ACCUCOLOR SUPER 90 95% transistorisé RCA

EN VEDETTE TELECOULEUR RCA 22"

Style Contemporain, fini noyer. Nouvelle lampe écran à grains de phosphore. Châssis 26,000 volts. Accumatic 4: Réglage automatique de la luminosité, du contraste, de la couleur et des teintes. Accord précis automatique. Indicateur de canaux lumineux.

REG. 569.95 PRIX ROBITAILLE **489<sup>95</sup>**

TOUS NOS MODELES 74 A SACRIFIER ET PRIX SPECIAUX SUR LES 75

# Les fédérations de médecins accusent le Québec d'avoir rompu les ententes conclues avec elles

par Richard COTE

Les médecins spécialistes et omnipraticiens ont accusé, hier, le gouvernement québécois de ne pas respecter les ententes intervenues entre Québec et leurs fédérations tout en essayant de faire d'eux de simples fonctionnaires des centres hospitaliers.

Présentant à la commis-



Dr Gérard Hamel



Dr Raymond Robillard

...sion des Affaires sociales les mémoires de leurs fédérations concernant les projets de loi 40 et 41 amendant la loi 65 sur les services de santé et les services sociaux, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le docteur Raymond Robillard, et le président de la Fédération des

médecins omnipraticiens du Québec, le docteur Gérard Hamel, ont tous deux violemment assailli le ministère des Affaires sociales auquel ils ont prêté les plus noirs desseins.

"La subordination du médecin au directeur général d'un hôpital est inacceptable, car le médecin doit conserver une certaine liberté de manoeuvre dans l'exercice de sa profession", a commenté le docteur Robillard au sujet d'un article du projet de loi 41 qui stipule que le directeur général d'un établissement "doit être responsable de l'administration et de la coordination de toutes les activités de son établissement".

Affirmant que le projet de loi en question était loin de n'être que technique comme l'avait déjà déclaré le ministre Forget, M. Robillard a prétendu que c'était une pensée technocratique et scolaire que sous-tendait le bill 41 et que toutes ces restrictions correspondaient à instaurer une médecine d'Etat.

"Celle-ci est contraire au mieux-être de la population", a-t-il précisé, stipulant par la suite, pour illustrer les dangers d'une telle médecine, que si beaucoup de choses allaient mal dans le secteur hospitalier depuis trois ou quatre ans, c'était surtout en raison des ambiguïtés des politiques du ministère des Affaires sociales, de la centralisation excessive à Québec, des difficultés d'application de la loi 65 et des imprécisions qui entraient le directeur général dans son rôle.

Enfin, le président de la FMSQ a souligné que le peu de respect que manifestait le gouvernement aux médecins, et surtout aux ententes déjà intervenues, entraînait un état de pratique difficile dans les établissements par suite de la démotivation des praticiens qui, selon lui, commencent sérieusement à se

demander où l'on s'en va avec ce système.

Quant au président de la FMOQ, le docteur Gérard Hamel, le projet de loi 41 veut poursuivre la tentative de subordination des médecins qui avait échoué dans les centres locaux de services communautaires.

Pour lui aussi, "toute escalade visant à subordonner l'activité professionnelle à la hiérarchie administrative ne peut qu'aboutir à une dégradation des soins, à la démotivation des médecins et à l'insatisfaction des malades".

Invitant le gouvernement à être plus conciliant avec les médecins, le président de la fédération des omnipraticiens a rappelé que "la mésaventure des CLSC suffisait amplement à prouver que, dans le domaine de la dispensation des soins, les dispositions législatives et réglementaires,

tout comme les ententes, trouvaient une application efficace et harmonieuse dans la mesure où les principales parties en cause réussissaient à concilier leurs vues.

"L'Etat et la profession médicale sont, au-delà des contestations brutales ou des législations matraques, condamnés à s'entendre dans l'intérêt du malade. Pourquoi ne pas tenter de le faire immédiatement dans un climat de respect mutuel", a demandé le docteur Hamel?

Pour leur part, les représentantes de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Mmes Rachel Bureau, présidente, et Nicole Dumouchel, secrétaire générale, se sont montrées beaucoup moins exigeantes et agressives que les médecins qui les avaient précédées et se sont dites satisfaites en général des projets de loi 40 et 41.

L'ordre souhaiterait tout de même, entre autres demandes plus techniques, que le directeur des soins infirmiers d'un centre hospitalier soit présent à tous les paliers de décision et que la notion de "professionnel" soit la même dans le projet de loi que dans le code des professions.

Les deux porte-parole des infirmières et infirmiers, à la demande du ministre Forget, ont dit trouver normal que le directeur général d'un établissement dirige vraiment

l'hôpital dont il avait la charge, puisque c'était là son rôle et qu'il n'avait pas à morceler son pouvoir pour faire plaisir à divers groupes, pourvu que les principes administratifs soient respectés.

Quant au quatrième organisme qui présentait son mémoire, hier, l'Association des hôpitaux de la province de Québec, ses observations servies par la bouche de son président,

M. René Houle, sont demeurées à un niveau plus technique et n'ont que très rarement effleuré les grands principes.

Rappelons que le projet de loi 40 propose la création d'une commission des affaires sociales remplaçant la commission de l'aide et des allocations sociales, la commission de révision de la loi sur la protection du malade mental et le comité d'arbitrage des con-

flits entre médecins et hôpitaux.

Le projet de loi 41 modifie la loi sur les services de santé et les services sociaux, apporte des changements au mode d'élection dans les établissements du réseau des affaires sociales, clarifie certains termes de la loi et définit plus clairement la tâche de ceux qui participent au fonctionnement des centres hospitaliers.

**Manger!**

Poudre adhésive FASTEETH ultra-forte.

Plus sûre pour ceux qui portent un dentier.

**MBA** secteur public, secteur privé: evolution et avenir

SYMPOSIUM 1974

discussions sur l'orientation professionnelle des MBA oeuvrant au Québec.

**OBJECTIFS:** présentation de l'Association MBA Québec, nouvellement créée.

**ACTIVITES:** conférenciers invités (dont M. Marshall McLuhan) et ateliers.

**ENDROIT:** Ecole des Hautes Etudes Commerciales 5255, avenue Decelles Montréal H3T 1V6

**DATE:** les 18 et 19 octobre 1974

pour de plus amples renseignements: (514) 343-4538

**PÂTISSERIE EN SPECIAL**

Jeu - Vendredi - Samedi

**DELICIEUSES BRIOCHES**

au caramel, à la cannelle et aux fruits

Rég. 1.56 la douz.

**SPECIAL 1.19** la douzaine

à notre comptoir de la pâtisserie

**POUR VOS RECEPTIONS**

Choix de viandes — Salades — Sandwichs

Hors-d'oeuvre — Canapés — Pâtisseries

Pour réservations: 523-5793 529-8801

**Woolworth**

ST-ROCH SEULEMENT — TEL.: 523-5793

**liberté**

**A deux pas de l'hiver...**

Les jeunes pensent déjà aux plaisirs du ski, de la motoneige, du patinage, etc. Assurez leur confort en choisissant maintenant des vêtements qui les garderont bien au chaud tout l'hiver.

**A** Costume de neige, modèle unisexe, 100% nylon, brun ou marine. Tunique ceinturée avec capuchon et pantalon avec bavette. 4 à 6x. \$22.00

**B** Ensemble de ski 2 pièces, 100% nylon, rouge ou marine. Tunique avec capuchon et pantalon avec bavette. 8 à 16. \$24.00

**C** Ensemble de ski tel qu'illustré, 100% nylon, comprenant tunique avec fermoir et pantalon avec bavette. Marine, vert, bourgogne. 8 à 14. \$22.88

RAYON DES JEUNES 4<sup>e</sup> ETAGE. LALIBERTE MAIL ST-ROCH.

# Mme Beryl Plumptre menace de démissionner

OTTAWA (PC) — Mme Beryl Plumptre a menacé de démissionner de la présidence de la Commission de révision des prix des denrées alimentaires, si le gouvernement canadien persiste dans son intention de limiter son pouvoir de recommandation relative à la révision des prix.

Au cours d'une interview accordée à Ottawa, Mme Plumptre soutient qu'il est absolument essentiel que la commission soit nantie des pouvoirs de recommander au gouvernement les actions utiles en matière de révision des prix.

Mme Plumptre a fait cette déclaration au moment où elle commentait les propos de l'ancien ministre de la Consommation, M. Herb Gray, lequel affirmait que le gouvernement tente de ligoter la commission.

De son côté, interrogé sur ce que seront les pouvoirs de la commission, le successeur de M. Gray, M. André Ouellet, a indiqué



Mme Plumptre

qu'il n'est pas question d'éroder le pouvoir de recommandation dont elle avait été pourvue.

Il s'agissait simplement de ne pas étirer le discours du Trône, et non de limiter le rôle de la commission.

Mme Plumptre considère son pouvoir de recommandation comme essentiel à l'accomplissement de son mandat. Même

si le gouvernement n'a pas suivi toutes les recommandations faites l'an dernier, il s'est, "dans l'ensemble", intéressé aux rapports présentés par la commission.

Le gouvernement a ainsi instauré le système du double prix pour le blé dès que la commission l'eut suggéré pour protéger le consommateur canadien de la hausse du prix sur le marché international.

Il a aussi amélioré les services d'inspection des viandes.

Dans un autre ordre d'idées, Mme Plumptre a dit que la commission étudierait les effets de l'indexation des prix sur les revenus.

Cela fait suite à la décision récente de cesser de subventionner les producteurs laitiers, en raison de l'augmentation des allocations familiales et des pensions en fonction du coût de la vie. Mme Plumptre a de nouveau demandé le maintien de la subvention, car elle croit que son abolition frappera surtout les défavorisés.

Elle considère de plus la formule de l'indexation annuelle comme insuffisante et trop lente, car les prix montent à longueur d'année.

## SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

### Les Canadiens divisés sur le contrôle des prix et des salaires

On ne fait pas souvent l'unanimité totale dans les sondages d'opinion, mais cette fois-ci, ça y était presque. Quand l'Institut Gallup a interrogé les Canadiens sur les prix à la consommation, 93 pour cent ont répondu que ces prix allaient encore monter dans les prochains six mois. Seulement 3 pour cent croyaient que l'on nous laisserait un peu de répit dans ce domaine.

Plus loin, on a demandé l'opinion des gens sur un contrôle des prix et des salaires: ici, ce fut un partage presque égal: 44 pour cent sont en faveur, alors que 43 sont contre.

Les Canadiens à faibles revenus sont davantage enclins à approuver un contrôle, soit 47 pour cent, alors que ceux dont les revenus annuels dépassent \$10,000 n'approuvent qu'à 44 pour cent ce moyen de combattre l'inflation.

C'est cependant le groupe du milieu (entre \$6,000 et \$9,999) qui est le moins en faveur du contrôle des prix et des salaires, soit 40%.

Durant la première semaine de septembre, 1,056 adultes, âgés de 18 ans et plus, ont été personnellement interviewés à leur domicile, à travers le pays.

Un échantillonnage de cette importance représente une marge d'erreur de quatre pour cent seulement.

Les questions posées sont les suivantes:

"En général, pensez-vous que les prix des produits que vous achetez vont être plus élevés ou plus bas, dans environ six mois?"

"Seriez-vous en faveur ou contre un contrôle des prix et des salaires par le gouvernement fédéral?"

Echelle des revenus

	Moins de \$6,000	\$6,000 à \$9,000	Au-dessus de \$10,000
National	44	40	44

La hausse des prix

Plus élevés	93%	89	92	95
Moins élevés	3	4	3	3
Le même	3	5	3	2
Ne sais pas	1	2	2	—

Contrôle

Pour	44	47	40	44
Contre	43	37	46	46
Ne sais pas	13	16	13	10

CONCOURS DE Gillette

## Gillette

A QUI LA BARBE MYSTÈRE?

**TRAC II**

Lames jumelles en 5" S

Sugg.: 1.29

**SPECIAL .99**

**LAMES**

Super Stainless Acier inoxydable en 5" S

Sugg.: .99

**SPECIAL .63**

VEZ À NOS MAGASINS POUR AVOIR PLUS DE DÉTAILS AU SUJET DU CONCOURS DE GILLETTE

LES PHARMACIES **brunet**

Québec • Ste Foy • Lauzon • Neufchâtel

**J.-P. BEGIN**  
VIANDE  
ENR.

1588 Chemin St-Louis  
Avec stationnement

ROSBIF ou STEAK  
T-BONE ou FILET  
sans bout **\$1.89**

STEAK DE RONDE  
de centre **\$1.39**

POISSON FRAIS  
filet de saumon **\$1.99**  
huîtres fraîches la lb **.79**  
saumon frais no 1 **\$2.89**

ROTI BOEUF  
HAUT DE COTE  
de centre **.79**

ROTI PORC  
DU FILET  
de 2 à 9 lb **\$1.49**

Canada catégorie 'A'  
CUISSÉ DE POULET **.75**  
POITRINE **\$1.59**

Pour le frigo  
SURLONGE ENTIÈRE bien préparée **\$1.09**  
aussi longue ou filet et T-Bone **\$1.19**

JAMBON CUIT  
BRAISÉ fesse sans os **\$2.69**  
tranché **\$2.99**

STEAK HACHE SPECIAL **.79**

TEL.: 527-2548  
STE-FOY: 527-2913



# laliberté



## Auckie Sanft

LA MARQUE DE LA SUPREMATIE IDENTIFIANT LES PLUS BEAUX MANTEAUX ORNES DE FOURRURE

Vous aimerez l'allure raree des modèles, la qualité supérieure des tissus en pure laine vierge, le fini impeccable de la confection faite à la main, la richesse des coloris et surtout la somptuosité des fourrures. Voici quelques-uns des plus beaux manteaux garnis de fourrure et signés Auckie Sanft:

- A-** Manteau en pure laine vierge, de couleur camel. Large col en Castor rasé lustré. Pli profond à l'arrière. **\$340**
- B-** Manteau en blin-blin vert mousse, richement garni d'un col en Blaireau naturel. Taille cintrée et jupe ample. **\$320**
- C-** Manteau en blin-blin, de couleur brun foncé, généreusement garni d'un col en Renard teint Martre. Coupe cintrée et jupe ample. **\$575**
- D-** Séduisant manteau en blin-blin brun foncé. Large col tailleur en Martre canadienne. Modèle ajusté, jupe ample et pli profond à l'arrière. **\$440**

SALON DE MODE POUR DAME, 2<sup>e</sup> ETAGE - LALIBERTÉ MAIL ST-ROCH.



## Il y aura assez de provendes cet hiver mais elles pourraient coûter plus cher

OTTAWA (PC) — Bien qu'optimiste quant à un approvisionnement suffisant en provendes pour la période d'hivernement dans l'est du Canada, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, n'a pu hier donner la ferme assurance que les agriculteurs de cette partie du pays n'auront pas à payer des prix supérieurs, suite aux coûts supplémentaires résultant du transport par rail des provendes en provenance de l'Ouest.

Il n'y a pas lieu de craindre une pénurie suite à l'interruption du transport fluvial sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs conjuguée à des mauvaises récoltes, a soutenu M. Whelan, alors qu'il témoignait hier devant le comité parlementaire de l'agriculture.

Soulignant que la qualité des provendes serait peut-être inférieure aux années passées, le ministre Whelan a affirmé que les organismes gouvernementaux allaient tout de même faire tout leur possible pour rattraper les retards et assurer un transport ferroviaire adéquat.

M. Whelan répondait au député libéral de Richelieu, M. Florian Côté, qui faisait part de la situation alarmante de l'élevage dans la vallée du St-

Laurent, où l'on assisterait présentement à une vente massive du cheptel laitier pour l'abattage, par crainte que l'approvisionnement en provendes ne soit pas suffisant pour l'hiver.

Selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, publiés au cours de la séance du comité parlementaire, le Québec vient de loin en tête des provinces canadiennes pour la proportion de ses bêtes laitières menées à l'abattage, avec une moyenne de 63.5 pour cent au regard de la moyenne nationale de 17 pour cent.

En réponse au député libéral du Lac-St-Jean, M. Marcel Lessard, le ministre de l'Agriculture s'est par ailleurs refusé à engager

formellement le gouvernement pour la modification de sa politique laitière, d'ici la mise en application d'une formule permanente de fixation des prix basée sur les coûts de production.

M. Whelan s'est contenté d'affirmer que le gouvernement fédéral s'est montré sensible aux besoins des producteurs laitiers, rappelant la dernière hausse du prix de soutien du lait industriel de \$8.50 à \$9.41 les 100 livres, au début de juillet dernier.

Le ministre a par ailleurs rendu public l'état des stocks de l'Office de commercialisation des dindons, selon lequel on note au 1er octobre une hausse sensible par rapport à la

même date l'an dernier. Ainsi, pour les bêtes de moins de 10 livres, les stocks s'établissent à 15 millions cette année par rapport à neuf millions l'an dernier. Dans la catégorie des dindons de 10 à

16 livres, les stocks atteignent 20 millions, par rapport à 16 millions, et pour les 16 livres et plus, les stocks se chiffrent par 31 millions cette année, au regard de 20 millions l'an dernier à pareille date.

## Il faut aider les producteurs de boeuf

OTTAWA (d'après PC) — De nombreux petits producteurs de boeuf seront forcés de se retirer des affaires dans les deux semaines qui viennent, à moins qu'Ottawa ne leur vienne très vite en aide, a déclaré lundi, aux Communes, le député néo-démocrate Lorne Nystrom.

M. Nystrom a demandé

au premier ministre si son gouvernement a l'intention de répondre à une requête des quatre premiers ministres de l'Ouest à propos d'une aide fédérale. "Si on ne fait pas quelque chose presque immédiatement, des milliers devront se retirer du commerce, résultant en une hausse des prix aux consommateurs."

### Comme tout le monde

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, fait lui aussi l'expérience prosaïque du compte d'épicerie. Lui aussi trouve que les mêmes produits coûtent rarement le même prix d'une semaine à l'autre. M. Whelan faisait le marché avec sa fillette de 9 ans, hier, à Amherstburg, Ontario, à la place de son épouse qui souffre de la grippe.

## Les fermiers sont à la base de tout

TORONTO (d'après PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a déclaré hier, qu'à moins que ne s'améliore le sort des fermiers, les consommateurs, "ne seront pas chanceux, payant des prix plus hauts que jamais pour leur nourriture".

Il a averti que les fermiers arrêteraient simplement de produire des ali-

ments, s'ils n'obtiennent pas la sécurité et le standard de vie maintenant accessibles à la plupart de leurs concitoyens.

Lors d'un forum sur les prix des aliments tenu à Toronto, M. Whelan a dit que c'était une erreur de considérer sa tentative pour améliorer le sort des fermiers comme un coup bas au consommateur.

**ROBERTE LA FORCE**

opticien d'ordonnances

**MAIL ST-ROCH**

(en face du magasin Assh)

529-3317

Administration:  
Parc Samuel-Holland - 687-2975



**J-paul Fortin**  
914 SAINT-JEAN PLACE LAURIER

STATIONNEMENT GRATUIT - PARC-AUTOS D'YOUVILLE

**Nap. Boily**  
MEUBLES

s'est agrandi

- C'est tout nouveau • C'est plus grand • C'est ultramoderne
- C'est 12,000 pieds de plancher
- C'est du choix, de la qualité, des prix compétitifs

**VENEZ VOIR ÇA**

Exclusivité élégance

**LESSIVEUSE ET SECHEUSE AUTOMATIQUES G.E.**

**L'ENSEMBLE**  
Prix très spécial d'agrandissement

**LESSIVEUSE AUTOMATIQUE ELEGANCE 850 W683H - G.E.**

- 8 cycles
- Choix de 3 combinaisons de vitesse de lavage/essorage
- Choix de 6 combinaisons de température pour l'eau de lavage/rinçage
- Capacité géante de 18 lb
- Réglage infini du niveau d'eau
- Couleurs: jaune moisson, avacat ou blanc

**SECHEUSE AUTOMATIQUE ELEGANCE D683H - G.E.**

- 4 cycles
- Commandes à bouton-poussoir
- Bouton de démarrage de sécurité
- Lampe dans le tambour
- Support à séchage
- Couleurs: jaune moisson, avacat ou blanc

**prestige** Membre de la puissante chaîne de magasins PRESTIGE

**Nap. Boily**  
MEUBLES

4175, boul. Ste-Anne, Montmorency - 663-7851

## PRODUITS PROVIGO

<b>LAIT</b> EVAPORE	Boite 16 onces	<b>.29</b>
<b>SOUPE</b> CREME DE CHAMPIGNONS	Boite 10 onces	<b>.24</b>
<b>FROMAGE TRANCHE</b> Régulier ou enveloppe individuel	Cello 16 onces	<b>1.07</b>
<b>POINTES D'ASPERGES</b> FANTAISIE	Boite 12 onces	<b>.77</b>
<b>KETCHUP</b> AUX TOMATES	Bout. 32 onces	<b>.80</b>
<b>PECHES</b> TRANCHEES, CHOIX	Boite 28 onces	<b>.69</b>
<b>CREME GLACEE</b> SAVEURS ASSORTIES	Carton 3 chopines	<b>.99</b>
<b>ONGUENT</b> PETROLATUM	Jarre 16 onces	<b>.88</b>
<b>FIXATIF POUR CHEVEUX</b> REGULIER OU EXTRA FERME	Vap. 10 onces	<b>.88</b>
<b>BAS-CULOTTE</b> 1 GRANDEUR - COULEURS ASSORTIES	La paire	<b>.89</b>

## PRODUITS CONGELES

<b>PATATES FRITES</b> SUNSHINE - FANTAISIE	Sac 2 livres	<b>.59</b>
<b>FILET D'AGLEFIN</b> BOOTH	Format 1 livre	<b>1.39</b>

## AUBAINES DE LA SEMAINE

<b>POIS ET CAROTTES</b> DEL MONTE - FANTAISIE	3 boites 14 onces	<b>1.00</b>
<b>NOURRITURE POUR CHIENS</b> CHUM	2 boites 15 onces	<b>.39</b>
<b>JUS D'ANANAS</b> DOLE	Cont. 48 onces	<b>.65</b>
<b>CACAO</b> FRY	Boite 1 livre	<b>1.09</b>
<b>CAFE INSTANTANE</b> NESCAFE	Bocal 10 onces	<b>2.39</b>
<b>MARGARINE</b> BLUE BONNET - COLOREE 1/2	La livre	<b>.77</b>
<b>MIEL LIQUIDE</b> DOYON	Jarre 16 onces	<b>1.05</b>
<b>CEREALE QUAKER</b> PUFFED WHEAT PETER PAN	Boite 13 onces	<b>.59</b>
<b>SOUPE LIPTON</b> TOMATES ET LEGUMES	Boite de 2 env.	<b>.49</b>
<b>POITRINE DE POULET</b> GAZA	Jarre 16 onces	<b>2.99</b>
<b>SAUCE BARBECUE</b> GAZA	Boite 14 onces	<b>.37</b>
<b>RAGOUT CORDON BLEU</b> BOEUF, IRLANDAIS OU POULET	Boite 16 onces	<b>.66</b>
<b>BOUDIN</b> GAZA	Boite 19 onces	<b>.63</b>
<b>OEUF MARINES</b> COQ D'OR	Jarre 16 onces	<b>1.15</b>
<b>SAUMON SOKEYE</b> CLOVER LEAF	Boite 1/2 livre	<b>1.15</b>
<b>POIS VERTS</b> YORK ASST. FANTAISIE	Boite 19 onces	<b>.39</b>
<b>CATSUP AUX FRUITS</b> CANADIAN	Bocal 16 onces	<b>.59</b>
<b>MOUTARDE</b> CONDOR	Jarre 16 onces	<b>.42</b>
<b>BETTES MARINEES</b> TRANCHEES ATYMER	Bocal 16 onces	<b>.49</b>
<b>OLIVES FARCIES</b> MAKZ, ATYMER - NON PLACEES	Bocal 16 onces	<b>1.09</b>
<b>MARINADES SUCREES</b> GATTUSO	Jarre 24 onces	<b>.83</b>
<b>PATE ALIMENTAIRE</b> CATELLI - MACARONI COUPE, SPAGHETTI OU SPAGHETTINI	Boite 16 onces	<b>.39</b>

# provibec



Profitez de nos  
**BAS PRIX**  
DE TOUS LES JOURS !



## FRUITS ET LEGUMES

Frais Grande variété

### BANANES CHIQUITA

GROS FRUITS  
MURIES JUSTE A POINT

La livre **.13**

### CAROTTES

CANADA NO 1

Cello 5 livres **.38**

### CHOUX VERTS

PRODUIT DU QUEBEC  
CATEGORIE NO 1

La livre **.08**

### RADIS FRAIS

CATEGORIE NO 1  
PRODUIT DU CANADA

Cello 6 onces **.25**

**ATOCAS FRAIS**  
VARIETE CAPE COD  
CANADA NO 1

Cello 1 livre **.37**

**ECHALOTES**  
IMPORTEES DES ETATS-UNIS  
CATEGORIE NO 1

2/ POUR  
PAQUETS **.27**

## VIANDE DE PREMIERE QUALITE



Sélectionnée

### LONGE DE PORC

MAIGRE ET FRAICHE

PARTIE DES COTES La livre

**1.07**

PARTIE DU FILET La livre

**1.17**

### BACON TRANCHE

FEDERAL

La livre **1.29**

<b>COTELETTE DE PORC</b> MAIGRE, BIEN TRIMEE	La livre	<b>1.37</b>
<b>ROTI DE PALETTE</b> COUPE REGULIERE - MARQUE ROUGE	La livre	<b>1.09</b>
<b>FOIE DE PORC</b> FRAIS, TRANCHE	La livre	<b>.53</b>
<b>SAUCISSE PORC ET BOEUF</b> BILOPAGE	La livre	<b>.77</b>
<b>TOURTIERE BILOPAGE</b> GRAND FORMAT	16 onces ch.	<b>1.07</b>
<b>SAUCISSE FUMEE</b> FEDERAL	La livre	<b>.87</b>

<b>VIANDE CUITE</b> POULET, PIMENTES, OLIVES FEDERAL	Pqt 6 onces	<b>.39</b>
<b>CRETONS PROVIGO</b> POUR LA COLLATION	Bol 10 onces	<b>.89</b>
<b>TETE FROMAGEE</b> PROVIGO	Bol 10 onces	<b>.77</b>
<b>FILET DE SOLE</b> CONSELE	La livre	<b>1.17</b>
<b>HUITRES</b> FRAICHES	Boite 8 onces	<b>1.27</b>

# provibec



## SUPER BAS PRIX

**SOUPE LIPTON**  
POULET ET NOUILLES

3 boites de  
2 env. **1.00**

**RAISINS SULTANA SUGAL**  
SANS PEPINS

Boite  
15 onces **.59**

**EAU MINERALE**  
PROVIGO

Bout.  
30 onces **.26**

**CURE-OREILLES**  
PROVIGO

Boite  
de 180 **.69**

**SAUCE AUX TOMATES**  
CATELLI

Boite  
14 onces **.47**

**GRAISSE PURE LARD**  
BURRAS

La  
livre **.54**

**SHORTENING CRISCO**  
BOUTE DE METAL

De 3  
livres **2.22**

**FARINE TOUT-USAGE**  
FIVE ROSES

Sac de  
20 livres **3.19**

**CHOCOLAT CHIPS**  
SEMI-SUCRE BAKER

Cello  
12 onces **.99**

**GARNITURE A SUNDAY**  
SHRIFFF - CHOIX DE 4 SAVEURS

Bocal  
8 onces **.47**

**POUDING NESTLE**  
CHOIX DE 5 SAVEURS

Boite  
16 onces **.43**

**BISCUITS DAD'S**  
OATMEAL

Format  
1 livre **.89**

**TIRE DAVID**  
HALLOWEEN

Cello  
10 onces **.59**

**TIRE DAVID**  
HALLOWEEN

Cello  
24 onces **1.19**

**EAU PURGATIVE VICHY**  
SUPREME

Bout.  
8 onces **.79**

**SIROP MATHIEU**

Bout.  
6 onces **.73**

**PASTILLE**  
VALDA

Boite  
de 56 **.79**

**CREME-RINCE OU SHAMPOING**  
PERFECTION BIERE OU OEUFS

Cont.  
22 onces **.69**

**BAIN DE MOUSSE**  
PERFECTION BOUQUET

Cont.  
22 onces **.69**

**SAVON**  
IRISH SPRING

Format  
6 onces **.45**

**LAINE ACIER**  
BULLDOG MEDIUM

Boite de  
6 tampons **.22**

**NETTOYEUR A TOILETTE**  
SAMI FLUSH

Cont.  
24 onces **.66**

**NETTOYEUR A TAPIS**  
GLORY

Vap.  
24 onces **2.19**

**CIRE LIQUIDE**  
CLAIR

Cont.  
46 onces **2.29**

**DESODORISANT**  
LYSOL

Vap.  
7 onces **.99**

**AMPOULES ELECTRIQUES**  
WESTINGHOUSE DE 25 A 100 WATTS

Format de  
2 ampoules **.55**

# Ottawa souligne la rareté de l'essence sans plomb

OTTAWA (d'après PC) — Dans sa circulaire mensuelle, destinée aux consommateurs, le ministère fédéral de la Consommation met en doute la disponibilité en essence sans plomb et incite les automobilistes à la prudence dans l'achat d'un nouveau véhicule.

Surtout s'il s'agit d'automobiles munies d'un convertisseur catalytique, un dispositif anti-pollution, non obligatoire légalement au Canada, et opérant à l'usage exclusif d'essence sans plomb.

"Cette essence, précise la circulaire du ministère, sera peut-être difficile à trouver dans certaines régions, et coûtera probablement plus cher que l'essence avec plomb.

"En plus d'utiliser une

essence plus coûteuse, poursuit-on, et en plus grande quantité, ces automobiles coûtent plus cher, puisque le consommateur doit défrayer le coût de l'appareil anti-pollution."

Si vous achetez une nouvelle voiture, le ministère vous recommande de prendre en considération l'intérêt, la dépréciation, l'assurance, les frais de réparation et d'opération, en plus du prix d'achat.

La circulaire mentionne qu'avant d'acheter un véhicule, quel qu'il soit, l'acheteur ferait bien d'étudier attentivement la garantie, afin de vérifier si celle-ci est du manufacturier ou du détaillant. Assurez-vous que vous comprenez bien tous les termes, même les parties en caractères très fins, ajoute le ministère.

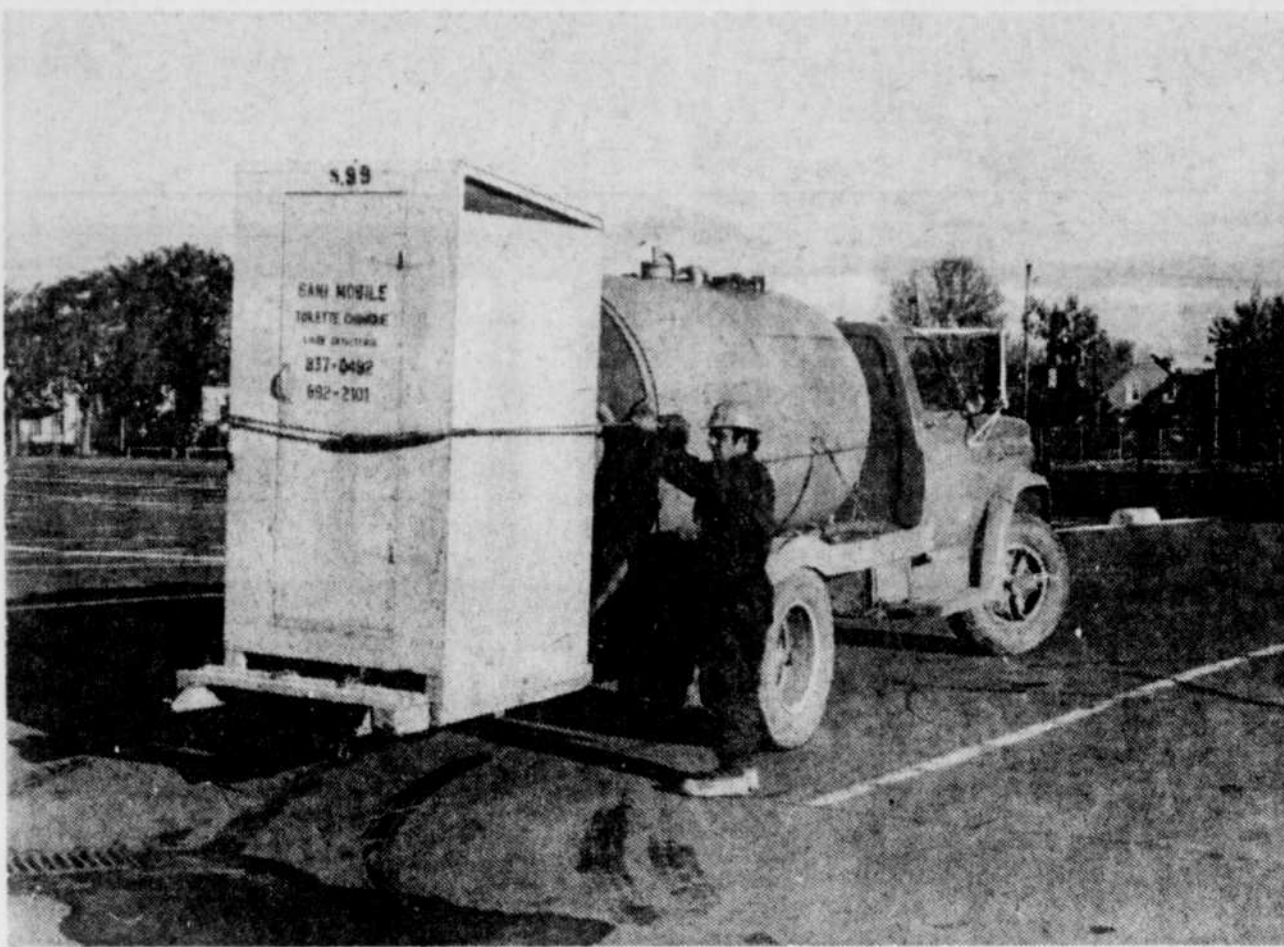
Décidez de la somme d'argent que vous êtes disposé à dépenser sur une voiture et quel véhicule répond le mieux à vos besoins.

### Comparaisons difficiles

"Il est très difficile de comparer les prix d'un concessionnaire à l'autre, à moins que vous puissiez identifier le modèle et délimiter ce qui est optionnel et ce qui ne l'est pas.

Certains concessionnaires commandent des voitures pourvues de plus d'accessoires optionnels que d'autres.

"Souvenez-vous que les accessoires finissent par faire une somme, quand on les accumule, et ce qui est optionnel sur une voiture peut très bien faire partie de l'équipement régulier sur une autre."



Une industrie qui va des bécoses à l'huile vidangée

Le Soleil, Pierre Martineau

## Le commerce de l'huile usée, ça pourrait devenir payant

Pour faire face à la hausse des prix du pétrole, plusieurs compagnies envisagent d'utiliser l'huile vidangée des automobiles et camions pour alimenter leurs différents systèmes de chauffage.

Ainsi, la firme "Sani Mobile", de Saint-David de Lévis, vend maintenant à des manufacturiers de béton, ciment et asphalte, l'huile que la plupart des garagistes déversaient dans les égouts.

Et l'on s'attend à ce que plusieurs compagnies de différents domaines fassent appel à leurs services. L'huile usée peut prendre une certaine valeur dans les années à venir.

Cette huile a une puissance combustible de 14.500 "British Thermic Units" (B.T.U.), soit l'équivalent d'huile "bunker" no 4 qu'utilisent les navires et certains fours.

M. Louis Larivière, qui exploite avec son frère Léonard, la firme en question, a déclaré que, dans le passé, les garagistes payaient une somme minimale pour faire vider les barils de cette huile usée. Les deux frères donnaient l'huile aux municipalités rurales qui ont des routes de terre ou de gravier pour l'utiliser comme ablat-poussière. Si les frères Larivière devaient faire l'épandage, la municipalité payait les heures de travail que cela nécessitait.

Certains garages de moindre envergure se contentaient de jeter l'huile dans les égouts municipaux. Mais maintenant, tous les conservent pour la vendre à "Sani Mobile".

Les frères Larivière utilisent un seul camion pour faire la cueillette de l'huile usée. Les neuf autres camions munis de réservoirs de 1.000 ou 2.200 gallons chacun étaient assignés à une autre tâche. Ils sont à aménager un 11e camion parce que leur entreprise prend de l'ampleur.

Les frères emploient 12 personnes à longueur d'année et 20 durant la belle saison pour un travail qui semblerait répugner à tous et chacun. Mais ils n'ont aucun problème de main-d'oeuvre.

### Les bécoses

Et oui, "Sani Mobile" est une firme qui, autrefois, s'occupait presque exclusivement de fournir et d'entretenir des "chiottes" et de cueillir les déchets dans des systèmes d'égouts embryonnaires de municipalités de moindre importance et dans les fosses septiques des demeures partout dans l'Est de la province où il n'existe pas de système d'égout.

Les clients les plus importants de la firme sont les forces armées canadiennes, les entrepreneurs en construction et les organisateurs de festivals de grande importance. Il y a aussi les fermiers qui accumulent dans des réservoirs les débris des étables, porcheries et poulaillers.

Les forces armées doivent louer des bécoses et

obtenir de la compagnie qu'elles soient bien entretenues lorsqu'il y a des exercices sur la vaste base militaire de Valcartier ou dans des bois de la région. Un soldat qui est à six ou sept milles de la plus proche latrine sait toujours où trouver une bécosse dans les bois.

Dans le domaine de la construction, il faut des bécoses sur les chantiers avant même l'arrivée des ouvriers et tout le temps que durent les travaux. La compagnie s'occupe d'y transporter des bécoses et de les entretenir au moins une fois ou deux par semaine.

Lors du Carnaval de Québec ou de certains autres

carnavals dans l'Est de la province ("Sani Mobile" est la seule firme du genre en existence à l'est de Montréal) les gars doivent faire vite parce que ces bécoses ne sont pas chauffées", nous dit M. Larivière. Elles servent aussi pour la période d'Expo-Québec sur les aires de stationnement et près des étables pour les chevaux et le bétail.

Hormis les grandes municipalités, il n'existe pas de système d'égouts dans les municipalités à l'extérieur de la région métropolitaine. Ou bien il en existe, dans les villages seulement.

Les citoyens doivent donc creuser des puits artésiens pour se procurer de l'eau et des fosses septiques. Comme ces fosses peuvent polluer les sources souterraines d'eau ou les lacs autour desquels les demeures sont construites, il faut les vider périodiquement. De riches demeures autour des lacs Beauport, Saint-Joseph, Saint-Augustin, Sergent et autres sont dotées de ces systèmes rudimentaires qu'il faut entretenir.

**CHERCHER VOTRE NOM**  
dans les  
**ANNONCES CLASSEES**  
LE SOLEIL  
**GAGNEZ 4 BILLETS**  
A VOTRE CHOIX



Les folies d'un gorille dans le plus grand spectacle de la terre! Monastyrnik exécute d'éblouissantes acrobaties aériennes dans la 104e Rue du Cirque Ringling Bros. and Barnum & Bailey.

**RINGLING AND BARNUM & BAILEY**  
**BROS.**  
**AU COLISEE DU 29 OCTOBRE**  
**AU 3 NOVEMBRE 1974**  
Tous les jours jusqu'au 26 octobre, deux noms précédés de deux étoiles seront cachés dans les Annonces Classées. Si vous découvrez le vôtre, vous aurez 48 heures pour vous présenter au Service des Annonces Classées afin de réclamer vos 4 passes pour le spectacle de votre choix, soit: 8:00 p.m. mercredi 30 oct., 8:00 p.m. jeudi 31 oct., 4:00 p.m. ou 8:00 p.m. vendredi 1er novembre.  
**NE MANQUEZ PAS DE PARCOURIR LES ANNONCES CLASSEES TOUS LES JOURS.**

## Le premier succédané congelé d'oeufs frais au Canada.



Il fut un temps où une famille moyenne mangeait 831 oeufs en un an. Aujourd'hui, un grand nombre de personnes considèrent la composition des oeufs. Elles savent qu'ils sont bons, mais elles préféreraient un succédané aux jaunes. C'est ici que Fleischmann's entre en jeu avec les Egg Beaters. C'est un nouveau produit congelé, fait de blancs d'oeufs et d'un délicieux succédané du jaune, à base d'huile de maïs. Il ne contient pas de jaune. Et pourtant, il a l'apparence, les propriétés culinaires et le goût délicieux des oeufs frais de la ferme. Il contient aussi des protéines de haute qualité.

### Lisez l'emballage.

Vous y trouverez le mode d'emploi des Egg Beaters, de même que des idées-recettes. Comme vous le verrez, il suffit de décongeler les Egg Beaters pour les utiliser comme des oeufs frais. Préparez des Egg Beaters brouillés, des omelettes de gourmet, des salades "d'oeufs" ou des crêpes. Employez-les dans vos pâtisseries. Votre famille n'en fera aucune différence. Vous non plus.

### Essayez-les vite!

Si la composition des oeufs vous tient vraiment à coeur, vous devez d'essayer les nouveaux Egg Beaters de Fleischmann's. Nous vous offrons un bon pour vous faciliter la chose. Vous trouverez les Egg Beaters au comptoir des aliments congelés.

Si la composition des oeufs vous tient à coeur, alors, vous adopterez les nouveaux Egg Beaters de Fleischmann's.

Une autre preuve qu'avec Fleischmann's, le bien-manger peut être délicieux.



15¢ 15¢ de rabais sur les nouveaux Egg Beaters de Fleischmann's. 15¢

Au détaillant: Pour chaque bon que vous accepterez en tant que notre agent autorisé, nous vous remettrons un montant égal à sa valeur plus 3¢ pour la manutention, si toutefois les conditions de cette offre ont été respectées par le client d'une part, et par vous d'autre part. Tout autre usage fait de ces bons constitue une fraude. Les factures attestant l'achat d'un stock équivalent au nombre de bons présentés pour remboursement doivent être produites sur demande. Pour remboursement, expédiez les bons par la poste à:

**STANDARD BRANDS CANADA LIMITEE**  
B.P. 3000  
ST. JOHN, N.B. E2L 4L3

Standard Brands Canada Limitée

EB 420



# DES AUBAINES

**JEUDI - VENDREDI - SAMEDI**



**AU CHOIX**  
**\$ 5**

**Super vente-réclame!**  
**Blazer en denim brossé**  
**pour dames - Val. 12<sup>98</sup>**

**5.00**

**Offre très spéciale!**  
**Veste 100% acrylique**  
**Valeur 12.98**

**5.00**

**Messieurs! Liquidation**  
**de chandails acryliques**  
**valant jusqu'à \$11.95**

**5.00**

**Solde géant de pantalons**  
**valant jusqu'à \$16.95**  
**pour hommes, jeunes gens**

**5.00**

C'est le favori de l'heure! Il fait très sport et se pose sur les jupes qui valent sous les genoux. Il est particulièrement par son col cranté et ses poches plaquées. Les boutons dorés et les surpiqûres en contraste soulignent l'élégance de la ligne. Marine en tailles 12 à 18. Une occasion rare!

Le bas prix et la beauté de ce modèle vous séduiront. Les détails de la confection, le style enveloppant, le large col cranté, la pleine doublure de nylon lui donnent l'allure féminine qui plaît à l'oeil. Ses grandes poches plaquées et sa ceinture-écharpe sont d'un chic sans égal. Rouge. Tailles 10 à 16.

Ils sont tous plus beaux les uns que les autres! Voyez: les gros chandails à torsades avec col cheminée boutonné sur patte, les encolures rondes à motifs de losanges, les cols roulés de teintes unies ou à motif de mais soufflé, etc. Les coloris les plus nouveaux en tailles P.M.G.T.G. (34-44) dans le lot.

**Les pantalons de ville:** mélange polyester/laine dans une gamme carrelages; flanelle ou gabardine de teintes unies. 28 à 42 dans le lot.

**Le style jean qui fait fureur:** en coton brossé, en denim bleu ou en Chambray. Motifs écossais ou tons unis. Avec ou sans revers. 28-36 dans le lot.

**30**

MAGASINS  
DANS LA PROVINCE  
STORES  
IN THE PROVINCE

**90 EST, rue ST-JOSEPH**

CENTRE D'ACHATS  
**La CANARDIÈRE**

CENTRE D'ACHATS  
**ROND-POINT (LEVIS)**

• MONTRÉAL (13) • GRANBY • ST-JÉRÔME • ST-JEAN • ST-HYACINTHE • TROIS-RIVIÈRES • STE-THÉRÈSE • JOLIETTE • ALMA • CHATEAUGUAY • CHÂMBLY • DRUMMONDVILLE • SHERBROOKE • THETFORD MINES

# FANTASTIQUES

*Jusqu'à épuisement du stock*



**Solde de pulls mode en pur nylon facile d'entretien pour dames**

**1.00**

Venez voir le vaste assortiment de tricotés que Greenberg vient de recevoir. Merveilleusement beaux, ils sont de plus d'une facilité d'entretien inouïe: laver, sécher, porter. Choix de cols roulés, de cols cheminée, d'encolures rondes dans une myriade de styles et de modèles nouveaux. Sont présents, les coloris et les motifs fantaisie les plus marquants en tailles P.M.G. dans le lot.

**Pantalons de velours côtelé pour fillettes**

**1.77**

Choisissez le velours à mille raies ou le velours à larges côtes. Les poches en biais, la jambe qui s'évase en douce lui donnent une allure sport bien actuelle. Marine, brun, bourgogne, vert ou bleu en tailles 8-10-12-14-16.

**Offre de chandails acryliques valant jusqu'à \$4.99 - Fillettes**

**1.77**

Une sélection éblouissante de tricotés faciles d'entretien, offerts à très bas prix. Ils sont remarquables de confort et de tenue. Encolures rondes ou en V, cols à pointes arrondies, garnitures contrastantes dans les styles et modèles les plus populaires auprès des jeunes. Gamme imposante de motifs fantaisie et de couleurs en vogue en tailles 8 à 14 dans le lot. Quel bel achat!

**Salopette extensible valant \$5.99**

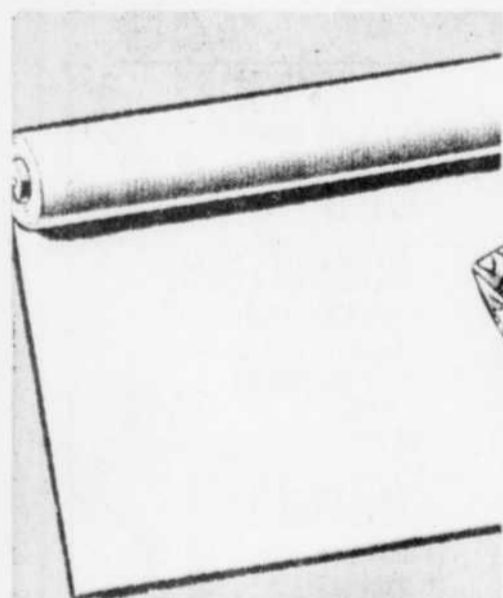
**2.99**

Le tissu à l'apparence du denim, mais il possède la douceur et la facilité d'entretien du mélange nylon/acrylique. Une bavette à poche kangourou et des poches plaquées la particularisent. Marine, rouge, brun, vert vif. Tailles 4-6x.

**Pantalon après-ski pour fillettes**

**4.66**

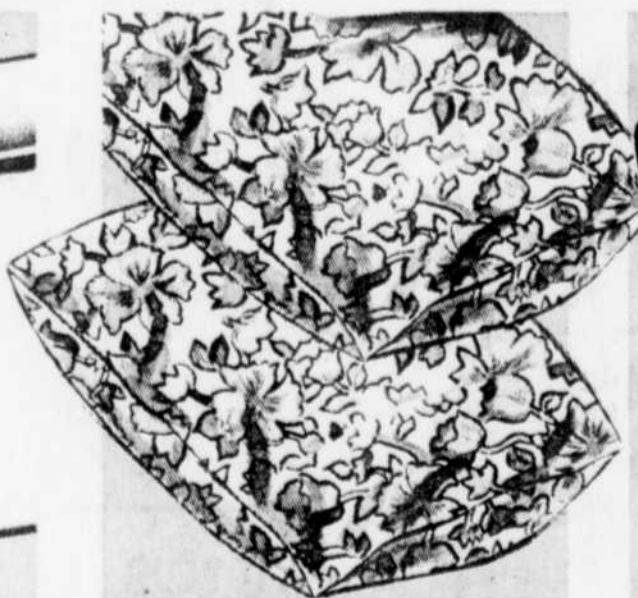
Un pantalon confortable en nylon résistant. De belle allure avec ceinture élastique assistée de 2-boutons, glissière latérale à la jambe, pli cousu devant et applique de vinyle à la base pour plus de durée. Bleu, rouge, vin. 10-14x.



**Stores de marque "Atlas" en robuste vinyle gaufré**

**1.99**

Par les fabricants de "Exlite". Un store aux qualités obscurcissantes qui protégera vos meubles des rayons trop ardents du soleil. Le vinyle gaufré effet toile est ininflammable et se nettoie comme un charme. Monté sur rouleau conve-lure en fibre de cellulose. Blanc, melon, vert, ton or. Dim. 36" x 70".



**Superbes taies traitées Perma-Press à bas prix**

**5 pour 2.00**

Cousues par sections en fin tissu polyester/coton ou 100% coton. Pas de problème d'entretien, elles conserveront leur apparence de fraîcheur, lavage après lavage. Beau choix de fleurs imprimées, de rayures diverses et de motifs abstraits. En vente jusqu'à épuisement du stock!



**Joli Tee-shirt en nylon imprimé pour fillettes**

**2.88**

Le fin tissu de nylon est naïvement parsemé de délicates fleuriettes. Vous apprécierez le col en pointes tombant sur l'encolure ronde et les manches longues. Son caractère sportif est accentué par des couleurs contrastantes au col et à la ceinture. Couleurs variées. 8 à 14.



**Culottes bikini en nylon résistant pour dames**

**2/1.00**

Ces mini-culottes en nylon extensible et moulant sont résistantes et très en vogue. C'est le genre de dessous préféré des femmes élégantes. Entre-jambes double, ceinture et entrées de jambes élastiques. Vaste gamme de coloris unis et de motifs fantaisie. Taille unique.



**Réduction sur chemisier en polyester/coton - dames**

**2.77**

Pour féminiser vos pantalons ou tout simplement pour suivre la mode au goût de l'automne. Pas de problème pour sa tenue ou son entretien. Se distingue par son col en pointes, ses manches boutonnées et sa poche poitrine. Choix de blanc, bleu ou jaune en tailles 32 à 38. Une véritable aubaine à ce bas prix!

**30**

MAGASINS  
DANS LA PROVINCE  
STORES  
IN THE PROVINCE

**90 EST, rue ST-JOSEPH**

CENTRE D'ACHATS  
**La CANARDIÈRE**

CENTRE D'ACHATS  
**ROND-POINT (LEVIS)**

• MONTREAL (13) • GRANBY • ST-JEROME • ST-JEAN • ST-HYACINTHE • TROIS-RIVIERES • STE-THERESE • JOLIETTE • ALMA • CHATEAUGUAY • CHAMBLY • DRUMMONDVILLE • SHERBROOKE • THETFORD MINES



**provipop**  
affilié à Provigo Inc.

# PROFITEZ DE NOS NOMBREUX SERVICES



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 OCTOBRE 1974

## POUR VOTRE MENU, MADAME



BOEUF DE L'OUEST DE CHOIX  
**BIFTECK DE RONDE**  
Tranche complète  
ou RÔTI DE CROUPE  
**1.38**  
La livre

**ROSBIF DE POINTE**  
DE SURLONGE  
TENDRE ET JUTEUX La livre **1.68**

**RÔTI D'ÉPAULE**  
DE PORC FRAIS La livre **.83**

**SAUCISSE FUMÉE**  
FEDERAL La livre **.87**

**CRETONS PROVIGO**  
POUR LA  
COLLATION Bol 10 oz **.89**

**TÊTE FROMAGÉE**  
PROVIGO Bol 10 oz **.77**

**CROQUETTE**  
DE POISSON  
CUITE, PANÉE La livre **.67**

## PRODUITS DE QUALITÉ PROVIGO

**JUS D'ORANGE**  
RECONSTITUÉ Jarre 64 onces **.93**

**JUS ORANGE ET PAMPLEMOUSSE**  
RECONSTITUÉ SUCRE OU NON SUCRE Boîte 48 onces **.52**

**JUS DE TOMATE**  
FANTAISIE Boîte 19 onces **.26**

**ANANAS**  
TRANCHES Boîte 19 onces **.41**

**GELEE A DESSERT**  
SAVEURS ASSORTIES Boîte 3 onces **.22**

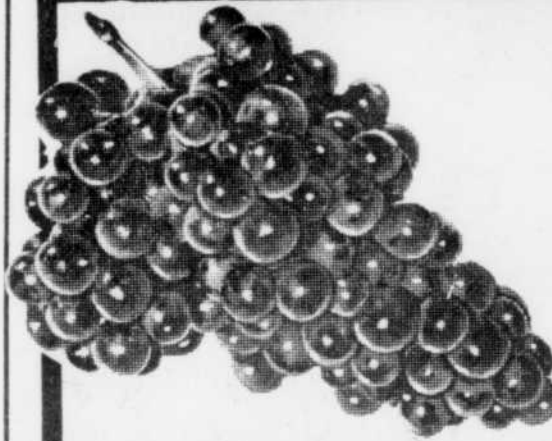
**CHOCOLAT**  
ROSEBUDS Cello 12 onces **1.09**

**DETERGENT**  
LAVE-VAISSELLE Format 25 onces **.89**

**DETERGENT LIQUIDE**  
AU CITRON Contenant 24 onces **.48**

**NETTOYEUR**  
A EVIERS Boîte 21.6 onces **.35**

## DE LA FRAICHEUR



**RAISINS ROUGES**  
Variété TOKAY  
Importés de la Californie

3 livres pour **.89**

**PAMPLEMOUSSES**  
A CHAIR BLANCHE  
DE LA FLORIDE - VARIÉTÉ  
DE CHOIX, GROSSEUR 48  
Chacun **.11**

**CAROTTES**  
CANADA NO 1  
Cello 2 livres **.19**

**NAVETS**  
CANADA NO 1  
Cello 2 livres **.19**

**CITRONS FRAIS**  
Importés de Californie  
Variété de choix  
grosneur 140 6 pour **.49**

### MELANGE A GATEAUX

PROVIGO saveurs assorties

Boîte 19 onces **.59**

### SHORTENING BAKEASY

BURNS

La livre **.54**

### POLI ACRYLIQUE

PROVIGO

Contenant 27 onces **1.09**

### PAPIER TOILETTE

LADY SCOTT couleurs assorties

Cello de 4 rouleaux **1.00**

**CHOCOLAT CHAUD**  
SALADA  
6 enveloppes pour **.49**

**FEVES GERMEES**  
MONTREAL  
2 boîtes 19 onces **.69**

**CRISTAUX RISE'N SHINE**  
A L'ORANGE  
4 Env. 3 1/4 oz **.88**

**SAUCE ST-HUBERT**  
HOT CHICKEN ou BARBECUE  
4 enveloppes 1 1/2 onces **1.00**

**JUS DE PRUNE**  
WELCH  
Bouteille 40 onces **.99**

**THE SALADA**  
ORANGE PEKOE  
Boîte 120 sachets **1.79**

**CAFE INSTANTANE**  
MAXWELL HOUSE  
Bocal 10 onces **2.49**

**FROMAGE KRAFT**  
GRUYERE VARIÉTÉ OU  
CROWN BRAND, 12 PORTIONS  
Format 8 onces **.82**

**MARGARINE**  
BLUE BONNET, COLOREE 1/4  
La livre **.77**

**MARMELADE**  
GOOD MORNING, 3 FRUITS  
Jarre 24 onces **.93**

**CEREALES**  
CORN FLAKES DE KELLOGG  
Boîte 16 onces **.58**

**SAUCE SOYA**  
CHINOISE, MONTREAL  
Bouteille 5 onces **.28**

**PAIN DE VIANDE**  
KAM  
Boîte 12 onces **.79**

**OLIVES FARCIES**  
GATTUSO, MANZ. NON PLACÉES  
Bocal 12 onces **.89**

**GERKINS**  
GATTUSO - SURS  
Bocal 12 onces **.73**

**OIGNONS GATTUSO**  
MARINES SURS  
Bocal 12 onces **.82**

**FARINE TOUT USAGE**  
ROBIN HOOD  
Sac de papier 20 livres **3.19**

**MELANGE A TARTE**  
ROBIN HOOD SAVEURS ASSORTIES  
Boîte 11 onces **.74**

**BISCUITS VIAU**  
PETIT BEURRE OU THE ROND  
Boîte 1 1/2 livre **.85**

**TIRE DAVID HALLOWEEN**  
Cello 10 onces **.59**

**TIRE DAVID HALLOWEEN**  
Cello 24 onces **1.19**

**COUCHE PAMPERS NOUVEAU-NE**  
Format de 30 **1.79**

**COUCHE PAMPERS PREMIERS PAS**  
Format de 12 **1.39**

**COUCHE PAMPERS DE JOUR**  
Format de 30 **2.39**

**BAIN DE MER PERFECTION**  
ALGUE MARINE  
Contenant 32 onces **.99**

**SACS A DECHETS SANI PAK EXTERIEUR**  
Format de 10 **.99**

**RINCE-LINGE FLEECY**  
Gallon 128 onces **1.39**

**NETTOYEUR A EVIERS AJAX**  
Boîte 14 onces **.29**

**CHIFFON HANDI WIPES COULEURS ASST.**  
Boîte de 12 **.89**

**CIRE LIQUIDE CLAIR**  
Contenant 46 onces **2.29**

**LAINES ACIER CHORE GIRL GOLDEN FLEECE**  
Boîte de 2 **.29**

**NOURRITURE POUR CHIENS BALLARD BURGER**  
Boîte 36 onces **1.09**

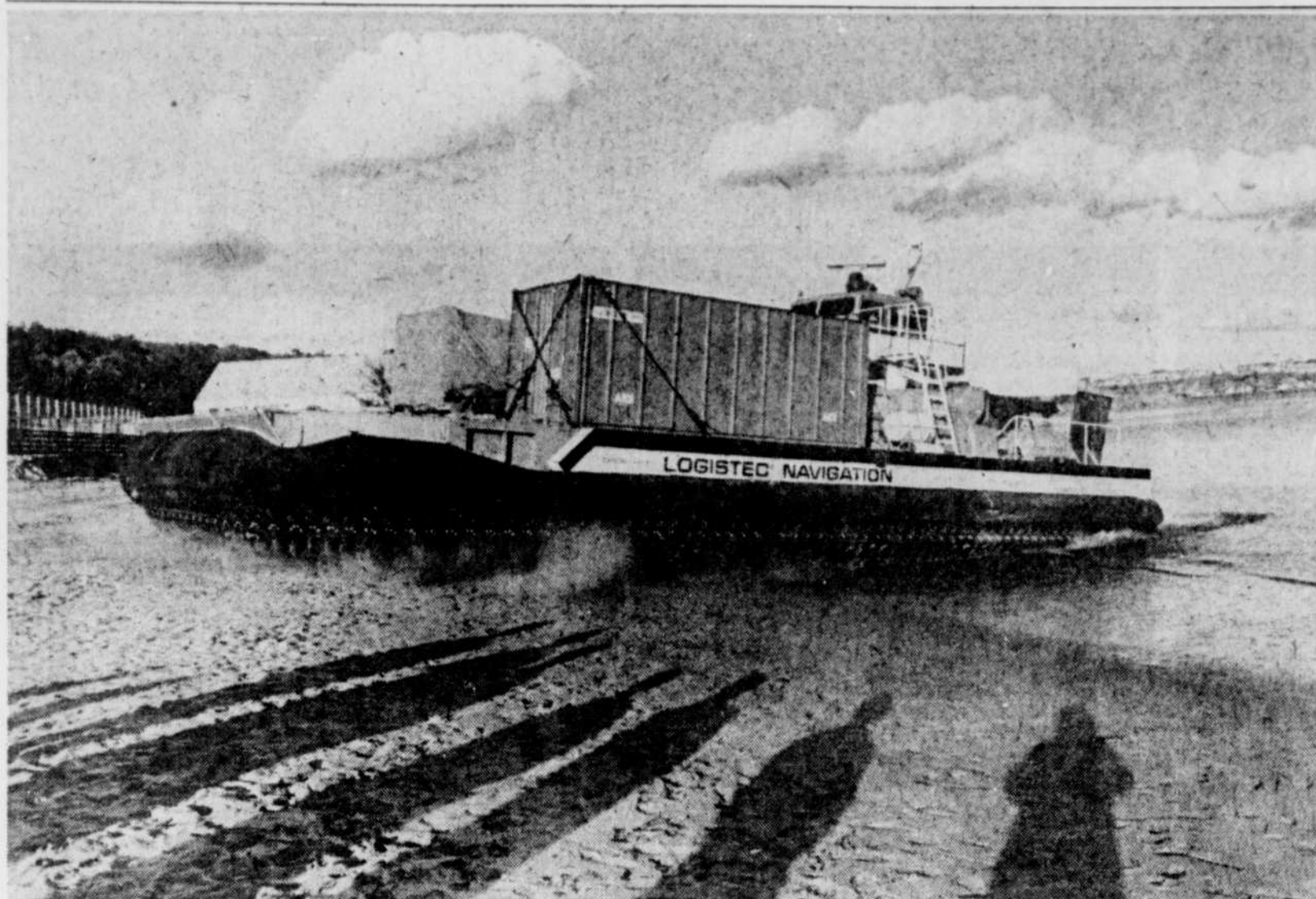
**NOURRITURE POUR CHATS BALLARD**  
Boeuf et foie, poisson ou rognon  
Boîte 25 onces **.33**

**ASSIETTES DIXIE**  
50 assiettes 9 pouces **1.59**

**GOBELET POUR BREUVAGE CHAUD DIXIE**  
50 gobelets 7 onces **.99**

**PAPIER-MOUCHOIR SCOTTIES - BLANC**  
Boîte de 200 **.54**

**ESSUIE-TOUT SCOTT - COULEURS ASSORTIES**  
Cello de 2 rouleaux **.92**



**004 au secours de la Côte-Nord**

L'aéroglesseur expérimental qui desservira les localités de la Côte-Nord, au cours des prochains six mois, le "Voyageur 004", permettra de mettre à l'épreuve cette forme de transport plutôt révolutionnaire sur le fleuve Saint-Laurent. L'appareil qui a fait une escale spectaculaire, hier, dans le

port de Québec, se déplace sur un coussin d'air et est propulsé par deux énormes moteurs d'avion. On croit généralement que ce moyen de transport contribuera à sortir la Côte-Nord et les nombreux villages disséminés le long du littoral de leur isolement.

Le Soleil, Reynald Lavoie

**Réception offerte en France à un groupe de parlementaires québécois**

PARIS (AFP) — La délégation parlementaire québécoise en visite en France, à l'invitation de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a achevé sa visite officielle par une réception organisée hier soir en son honneur par l'Association France-Québec.

Les députés québécois ont fait part — aussi bien les membres libéraux de la

majorité que le représentant de l'opposition, M. Robert Burns — de l'intérêt particulier qu'ils ont trouvé à visiter chacun la circonscription d'un député français qui leur servait de guide.

**C'est l'inflation qui rit jaune...**



Il y a deux bonnes raisons de préférer le dentifrice Listerine: son efficacité et sa valeur. Le dentifrice Listerine a bon goût, il nettoie vraiment les dents et il se vend en sacs économiques de

quatre tubes, à peu près deux fois moins chers que ce que vous payez normalement pour les autres marques bien connues. Choisissez donc la marque qui vous en donne pour votre argent.

**Épargnez à belles dents...régulièrement.**

**Trudeau ne parle pas de l'inflation (Claude Wagner)**

OTTAWA (PC) — Le gouvernement ferait mieux de s'occuper d'agriculture, de développement régional et de réforme parlementaire en profondeur au lieu de divaguer en "structurite et en procédurite", selon le député de Saint-Hyacinthe qui prenait la parole, hier, dans le cadre des débats sur le Discours du Trône.

Notant que le premier ministre n'avait pas consacré un seul mot à l'inflation lors de son propre discours dans le cadre du même débat, M. Claude Wagner a déclaré que "la population s'impatiente et que les écarts grandissant entre les riches et les pauvres, suite à l'inflation, constituent un grave danger et pourraient être à l'origine de plus d'agitation sociale."

S'éloignant de son discours préparé qui portait sur l'agriculture, le développement régional, l'âge d'or, le bilinguisme, le parlementarisme et le leadership du premier ministre Trudeau, le député de Saint-Hyacinthe, à rappelé les heures épiques de la campagne électorale qui a vu défiler dans Saint-Hyacinthe, dirigées par le "grand parrain de la campagne", M. Marc Lalonde, plusieurs personnalités libérales, dont Mme Jeanne Sauvé et le ministre de la Santé lui-même, ainsi que Margaret Trudeau et d'autres.

Mais, a demandé M. Wagner, les ministres de l'Environnement et de la Santé sont-ils prêts maintenant à retourner dans la circonscription de Saint-Hyacinthe pour y expli-

quer aux cultivateurs comment combattre l'inflation en buvant du lait en poudre, en mettant des vitamines dans la bière ou, encore, en produisant du vin?

**Agriculture**

Pour ce qui est de l'agriculture, le député de l'Estrie estime que "le temps est venu d'y mettre le paquet"...car des solutions, il y en a", a-t-il affirmé:

- assurer, pour l'Est, des approvisionnements en grains de provenance à des prix raisonnables;
- contrôler les coûts de production;
- assurer un juste prix pour le lait industriel;
- voir à la disponibilité de la main-d'oeuvre saisonnière;
- en somme, assurer aux agriculteurs des "revenus intéressants, des profits raisonnables et des conditions de travail plus humaines".

**A BOSTON**  
**24 HEURES DE STATIONNEMENT INTERIEUR GRATUIT**  
**AU NOUVEL HÔTEL AVERY**  
 Toutes les chambres ont une salle de bain privée, T.V., air climatisé. Et des prix abordables, aussi! Écrivez-nous pour brochure gratuite.  
**PLAN FAMILIAL**  
 Also in The Common  
**AVERY & WASHINGTON STS., NU 2-8000**  
 Voyez votre agent de voyages

**SEULEMENT \$260**  
 pour un chaud manteau d'hiver, doublé de votre vieux manteau de fourrure

Apportez votre vieux manteau de fourrure maintenant et vous aurez votre nouveau manteau à l'autonne!

Imaginez votre économie. Il vous en coûterait \$400, et plus pour un tel manteau. Choix de plusieurs modèles nouveaux en tweed ou popeline haute qualité. Tan, brun ou camel. Venez maintenant avant la hausse.

**laliberté** MAIL ST-ROCH 525-4841

**POUR L'HOMME AUSSI**  
 SIMARD & VOYER, CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME  
 PLACE STE-FOY, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR DE LYS, PLACE QUEBEC

**SIMARD & VOYER**

# LE Syndicat DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

# VENTE DE FOURRURES



## SANS PRECEDENT!

Des prix records vraiment imbattables sur tous les manteaux de notre nouvelle collection 1974.

Profitez également de notre  
**20% de réduction**  
sur tous nos chapeaux de fourrure

- Trotteurs en opossum naturel ou teint pastel. Modèles ceinturés ou non.
- Trotteurs en rat musqué teint Bassarik, avec col de chat sauvage.
- Trotteurs en rat musqué teint roux et découpés de suède, avec col de chat sauvage.

**Spécial  
277<sup>00</sup>**

- Trotteurs en rat musqué naturel, découpés ou non de cuir.
- Trotteurs en queues de vison pastel, ranch ou perle, avec découpes de cuir à l'horizontale.
- Trotteurs de rat musqué naturel, avec col et bordure de loup naturel.
- Trotteurs de rat musqué naturel avec découpes de cuir et col de chat sauvage.
- Trotteurs de rat musqué teint bleu-gris, avec col de chat sauvage.

**Spécial  
377<sup>00</sup>**

- Trotteurs de loup naturel avec découpes de suède à la verticale ou en diagonale.
- Manteaux ou trotteurs en rat musqué naturel, garnis ou non de chat sauvage ou renard.
- Manteaux de rat musqué, de coupe droite ou ajustée, avec ou sans bordure.
- Manteaux de rat musqué tacheté avec col de chat sauvage.

**Spécial  
477<sup>00</sup>**

- Trotteurs de loup naturel, pleines peaux.
- Manteaux de rat musqué avec garniture de renard ambre.
- Trotteurs de renard roux avec découpes de suède de teintes assorties.
- Trotteurs de chat sauvage naturel ou argenté.
- Manteaux de castor à longs poils avec martingale au dos, ou modèles pleine longueur.
- Vison oriental teint pastel, peaux coupées.

**Spécial  
577<sup>00</sup>**

- Manteaux de vison oriental teint noir ou brun, travaillés à l'horizontale.
- Manteaux de chat sauvage naturel, peaux allongées.
- Trotteurs de vison croisé noir, avec insertions de cuir.

**Spécial  
677<sup>00</sup>**

- Manteaux en loup long naturel.
- Manteaux de renard rouge, pleine longueur, découpés de suède.
- Manteaux de renard bleu avec insertions de cuir façon 'chevron'.
- Superbes manteaux de chat sauvage de qualité supérieure, peaux allongées.

**Spécial  
877<sup>00</sup>**

- Manteaux de vison saphir ou pastel, pleines peaux, de modèle 'couturier'.
- Chat ocelot avec col de chat sauvage naturel ou teint noir.
- Vison Homo Blue ou croisé, avec insertion de cuir, pleine longueur.

**Spécial  
977<sup>00</sup>**

- Superbes manteaux de vison pastel canadien, peaux allongées, de coupe droite avec large col tailleur.

**Spécial  
1277<sup>00</sup>**

Spécial • Salon de la fourrure •  
Mail St-Roch, 3<sup>e</sup> étage •  
Place Laurier et Place Fleur de Lys •

**Gala du  
choix des duchesses**

au Centre Municipal des Congrès,  
samedi le 2 novembre, à 20h-30.  
Billets en vente au Syndicat de Québec,  
Mail St-Roch, au bureau des Informations  
(rez-de-chaussée), Place Laurier et Place Fleur  
de Lys, au bureau de la Gérance.  
4.00 - 4.50 - 5.00